

**POUR VENDRE LOUER ACHETER**  
LES ANNONCES CLASSÉES  
**647-3311**

# LE SOLEIL

**POUR VOUS ABONNER:**  
**647-3333**  
Extérieur:  
**1-800-463-2362**

VENDREDI 9 OCTOBRE 1992

QUÉBEC, 96<sup>e</sup> ANNÉE, NO 280  
42 PAGES, 2 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVQ 0.30 4.04

MONTREAL-OTTAWA 60¢ Plus TPS TVQ

50¢ Plus TPS TVQ

À NE PAS MANQUER



## Guide de hockey 1992-1993

L'équipe du Sport du SOLEIL a préparé son traditionnel Guide de hockey. En plus des prédictions de nos journalistes sur l'issue de la saison, vous y retrouverez celles des gens de la presse électronique de la grande région de Québec, des textes de fond sur les Nordiques, une évaluation des 24 équipes de la LNH, des entrevues avec Pierre Pagé et Jacques Demers, etc. À lire dans notre édition de demain.

## LE SPORT



### Les Nordiques gagnent, mais le Canadien perd

Joe Sakic a marqué deux buts et les Nordiques l'ont emporté 5-4 aux dépens des Sabres à Buffalo. À Ottawa, le Canadien a été défait 5-3 par les Senators. **S-2 à S-4**

## QUÉBEC

### Guy Bertrand trouvé coupable d'actes dérogatoires

Le comité de discipline du Barreau vient de reconnaître Me Guy Bertrand coupable de deux actes dérogatoires relativement à sa profession. **A-2**

### La cocaïne seule a tué John Kordic

La cocaïne, et elle seule, a tué John Kordic. Jamais le pathologiste Georges Miller n'en avait vu une telle quantité lors d'une autopsie, a-t-il dit à l'enquête du coroner. **A-2**

## L'ÉCONOMIE

### Innovatech un concurrent déloyal pour notre région

Le plan Innovatech de la région de Montréal risque de créer un déséquilibre avec les projets de haute technologie qui pourraient voir le jour à Québec. **B-14**

## LE MONDE

### Mort de l'ex-chancelier allemand Willy Brandt

L'ancien chancelier allemand Willy Brandt, qui souffrait d'un cancer, est décédé à l'âge de 78 ans, ont annoncé des responsables de son Parti social-démocrate. **A-11**

## L'INDEX

Annonces classées	B-4 à B-8
Arts	A-7 à A-9
Bridge	B-9
Décès	B-8 et B-9
Économie	B-10 à B-14
Éditorial	A-10
Le Monde	A-11 et A-12
Louis Guy Lemieux	B-2
Où aller à Québec	A-8
Québec et l'Est	B-1 et B-2

TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés / Mot mystère	S-14

## LA MÉTÉO

**Aujourd'hui:** Ensoleillé ce matin. Ennuagement en après-midi. Averses en soirée. Max. : 18 ; min. : 10.



**Demain:** Un peu de pluie en matinée. Eclaircies en après-midi. Max. : 13 ; min. : 6. **S-16**



# Malgré un gel de l'embauche dans la fonction publique du Québec 7,4 % plus de fonctionnaires

QUÉBEC — Les effectifs de la fonction publique québécoise ont augmenté de 7,4 % entre 1988 et 1992, et ce, même si le gouvernement libéral a annoncé à maintes reprises depuis cinq ans un gel de l'embauche ou des réductions de personnel.

par BRIGITTE BRETON  
LE SOLEIL

Un portrait statistique des effectifs régulier et occasionnel de la fonction publique du Québec, publié ce mois-ci par l'Office des ressources humaines, montre en effet que le nombre global d'employés est passé de 64 482 à 69 247 entre 1988 et 1992. Cet accroissement est attribuable à une augmentation de 6,6 % du nombre d'employés réguliers (3475 de plus par rapport à 1988) et de 10,7 % de l'effectif occasionnel (1290 de plus

qu'en 1988). L'effectif occasionnel regroupe en 1992, 19,3 % de l'ensemble des employés de la fonction publique.

Pourtant, le gouvernement a annoncé à maintes reprises depuis cinq ans, principalement au moment de déposer son budget, son intention de dégraisser la fonction publique. En 1988, le président du Conseil du Trésor, M. Paul Gobeil, avait prévu une diminution de 1,4 % des effectifs (774 postes) pour l'exercice 1988-1989. En avril 1991, le Conseil du Trésor, présidé par M. Daniel Johnson, avait également demandé aux différents

ministères et organismes gouvernementaux de geler pour 12 mois le recrutement de permanents. Ce printemps, M. Johnson et le ministre des Finances, M. Gérard D. Levesque, décidaient cette fois pour 1992-1993, la réduction des effectifs serait de l'ordre de 4 %.

### Encore rien pour 1992-1993

Si les intentions gouvernementales ne semblent pas avoir été concrétisées entre 1988 et 1992, celles formulées en mai dernier pourraient bien connaître le même sort. Hier, il a été impossible de joindre le ministre Daniel Johnson pour savoir quel rythme suivait le plan de réduction des effectifs de la fonction publique. Le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, M.

Jean-Louis Harguindeguy, a affirmé au SOLEIL qu'il n'avait pas vu baisser le nombre de ses cotisants (45 000) depuis mai.

De son côté, le président du Syndicat des professionnels et professionnelles du gouvernement du Québec, M. Daniel Giroux, n'enregistre pas non plus une baisse significative de ses cotisants, à part quelques occasionnels qui n'ont pas vu renouveler leurs contrats.

« Pour atteindre ses objectifs, le gouvernement devrait réduire de 8 % ses effectifs entre octobre 1992 et mars 1993, ce qui est quasi impossible », souligne M. Harguindeguy. Il souligne de plus que les ministères et organismes avaient jusqu'à aujourd'hui pour soumettre leur plan de compressions budgétaires.

M. Harguindeguy constate donc que malgré toutes les « annonces de coupes qui paraissent bien au niveau politique et que tout le monde applaudit », le gouvernement ne réduit pas ses effectifs. Évidemment, le dirigeant syndical ne s'en plaint pas. Il croit cependant qu'il serait illogique de prétendre réduire le nombre d'employés tout en maintenant les mêmes programmes et les mêmes services. Selon M. Harguindeguy, la fonction publique du Québec fonctionne déjà avec le minimum de personnel. M. Giroux souligne pour sa part que des besoins plus grands de personnel ont dû être comblés ces dernières années à l'Environnement, à la Sécurité du revenu (prestations d'aide sociale), au Revenu (application de différentes taxes) et à la CSST.



Des élèves du cégep de Sainte-Foy qui avaient affiché des NON dans les fenêtres de leur chambre, hier, ont été sommés de les enlever.

# Mulroney ramène Guy Lafleur sous les réflecteurs du OUI

QUÉBEC — Brian Mulroney a fait oublier, hier, le petit succès de foule suscité par sa première soirée référendaire dans la grande région de Québec, en réussissant le coup publicitaire de ramener Guy Lafleur sous les réflecteurs du OUI.

par PIERRE-PAUL NOREAU  
LE SOLEIL

Le célèbre hockeyeur des Nordiques, des Remparts et des Canadiens a effectivement accepté de venir une nouvelle fois prêter main-forte aux défenseurs de l'Entente de Charlottetown, même s'il avait admis « s'être pété la gueule » à sa première tentative. Il avait alors confondu droit de vote et droit de veto.

Aussitôt derrière le microphone, hier, il a encore eu

droit à une mise en échec de bienvenue, un loustic lui criant du fond de la salle « Guy, c'est quoi un droit de veto ? »

M. Lafleur ne s'est toutefois pas laissé décontenancer par la remarque, ayant de toute façon un public conquis d'environ 400 personnes devant lui.

« Dans le débat constitutionnel, c'est avec fierté que j'ai pris position pour le OUI, a lu M. Lafleur. Et c'est toujours avec la même fierté que je continue à dire OUI. J'ai ap-

pris dans ma carrière qu'à la suite d'un échec, tu te relèves et tu repars. »

L'accord constitutionnel comporte des gains pour le Québec, a-t-il poursuivi. Il est plus que temps que nous prenions notre juste place à la table canadienne. Et peut-être pourrions-nous enfin parler d'avenir. Il a conclu son court texte en martelant : « Je vais voter OUI et je vous invite de nouveau à dire OUI. »

Le ministre Marc-Yvan Côté s'est ensuite chargé de donner la réplique à celui qui avait lancé l'impertinente question.

« Quant à ceux qui encore, dans la région de Québec, s'interrogent sur ce que c'est le droit de veto, j'aurais tendance à vous dire que c'est un gilet protecteur pour ce que nous avons négocié et obtenu sur le plan de la culture, sur le plan des pouvoirs additionnels et à tous les points de vue quant au poids politique du Québec à l'intérieur des institutions fédérales. »

**Chevronné et habile**  
De son côté, Brian Mulroney s'est porté à la défense du OUI, du Canada, de ses réalisations, de l'avenir prometteur qu'il offre, et à la défense aussi de son ami Bourassa.

Rappelant que ce dernier avait rapporté 31 gains des négociations conclues à Charlottetown, il l'a qualifié de « négociateur chevronné et habile ».

Il est temps, selon le premier ministre du Canada, de régler la question constitutionnelle pour passer aux trois priorités suivantes, « l'économie, l'économie et l'économie ».

Quant aux sondages, M. Mulroney a rétorqué en quittant la salle, « ça monte tranquillement pas vite et ça va finir par un OUI dans toutes les provinces, à commencer par le Québec. Deux semaines et demie, c'est suffisant ».



Des étudiants hostiles à Bourassa

Clyde Wells veut venir à Québec

Le débat télévisé confirmé

Textes et photos en pages A-3 à A-5



Le premier ministre Mulroney a été chaleureusement accueilli par le ministre Marc-Yvan Côté et l'ex-hockeyeur Guy Lafleur, hier, à Québec.

# CL-215 retapés à Toronto

Canadair a transféré de Montréal à Toronto, à l'usine De Havilland, la remotorisation des CL-215, un marché qui pourrait représenter plus de 500 millions \$ au cours des années à venir.

EXCLUSIF

par PIERRE ASSELIN  
LE SOLEIL

Chaque « remotorisation » d'un CL-215 coûte plus de 12 millions \$ et, selon les estimations de la compagnie elle-même, une cinquantaine d'appareils dans le monde devraient remplacer leurs vieux moteurs par des moteurs à turbines.

Mais ce ne sera pas l'usine montréalaise qui se chargera des travaux, puisque l'entreprise a décidé de les confier à l'usine De Havilland de Toronto, désormais propriété de Bombardier, tout comme Canadair. Déjà, quatre appareils espagnols ont ainsi été remotorisés à Toronto, un contrat de près de 50 millions \$. Les seules remotorisations montréalaises vont à la firme Pratt & Whitney, qui fabrique les moteurs.

Une porte-parole de Canadair, Mme Catherine Chase, a confirmé le transfert. Elle invoque le manque d'espace dans les hangars de Canadair, qui est déjà très affairée, avec la ligne de production du Regional Jet et celle des nouveaux avions-citernes, les CL-415.

« Cela fait partie de la diversification de De Havilland », ajoute-t-elle simplement. L'usine, rachetée en extremis par Bombardier, connaît encore certains problèmes, Bombardier vient, au fait, d'annoncer des mises à pied.

C'est le gouvernement québécois qui, le premier, avait confié deux de ses avions à Canadair pour mettre au point sa technique de remotorisation.

Le Service aérien du Québec devait, en tout, faire remotoriser une dizaine de ses avions. Ce projet avait été annoncé en 1989 par le ministre de l'Industrie et du Commerce de l'époque, Pierre McDonald, lequel est aujourd'hui responsable du projet de TGV Québec-Windsor, pour Bombardier.

Mais plutôt que de subir une cure de rajeunissement, les avions québécois seront remplacés par des appareils neufs. Car Québec, pour venir en aide à Bombardier, a décidé d'acheter huit nouveaux CL-415, ce qui permet le démarrage de la nouvelle ligne de production. Le contrat de remotorisation a donc été mis sur la glace, a confirmé au SOLEIL un responsable du ministère des Approvisionnements et Services.



Me Guy Bertrand photographé avant que le comité de discipline du Barreau ne rende son verdict.

## Guy Bertrand trouvé coupable d'actes dérogatoires par ses pairs du Barreau

QUÉBEC — Convaincu « d'avoir fait son devoir en son âme et conscience et servi la vérité », Me Guy Bertrand est sorti abasourdi, hier, de la séance du comité de discipline du Barreau qui venait de le reconnaître coupable de deux actes dérogatoires en rapport avec sa profession, notamment dans l'affaire Morin.

par JACQUES DALLAIRE  
LE SOLEIL

Le flamboyant avocat, qui avait lui-même demandé, en mai dernier, la convocation du comité pour laver sa réputation à la suite d'accusations portées par les ex-policiers John Tardif et Michel Papineau, s'est rendu coupable d'avoir déclaré publiquement qu'à titre d'avocat, il avait été informé de l'affaire Morin et d'autres éléments confidentiels par des clients, d'ex-agents de la GRC. De même, Me Bertrand n'aurait pas dû conserver à son étude 70 dossiers du service de police de la municipalité de la Baie James.

L'affaire Morin réfère à la « bombe » lancée le 7 mai par Radio-Canada, révélant que l'ancien

ministre péquiste Claude Morin avait entretenu des relations rémunérées avec la GRC avant et après sa charge ministérielle. Les ex-policiers Tardif et Papineau déclaraient, dans la trainée de poudre provoquée par cette nouvelle, que Me Bertrand était à la source de cette diffusion.

Le comité de discipline accorde peu de crédibilité aux recoupements que les ex-policiers ont pu faire, mais il reproche à Me Bertrand d'avoir déclaré publiquement qu'il était au parfum de l'affaire Morin sous le sceau de la confidentialité, bien avant qu'elle n'éclate par ses clients de la GRC qu'il représentait. L'avocat était tenu, selon le comité, au secret professionnel et à la discrétion, même s'il n'est pas à la source de la diffusion de l'information.

Quant à l'affaire de la Baie James, Me Bertrand recevait à son étude en avril 1986 deux policiers de cette municipalité, Armand Lelièvre et Norbert Fortin. Ces derniers emportaient avec eux 70 dossiers, émanant de leur service de police, contenant des preuves patentes d'une mauvaise administration de la justice sur le territoire de la Baie James.

Me Bertrand représentait déjà ces deux policiers dans une autre affaire les opposant à leur municipalité et acceptait de conserver à son bureau les documents. Le comité de discipline soutient que l'avocat savait qu'il s'agissait de dossiers pris sans permission et que le fait d'avoir informé le ministère de la Justice et la municipalité qu'il en avait la garde ne le mettait pas « en règle » pour autant. En agissant de la sorte, il se mettait au-dessus des lois, selon le comité.

### Réactions de Bertrand

« Le comité de discipline n'avait aucune espèce de mandat pour enquêter là-dessus », a clamé hier Me Bertrand en conférence de presse, précisant que la décision de garder à son étude les dossiers avait été prise par « tout son cabinet ».

Quant à l'affaire Morin, « le comité aurait pu tenir compte que le requérant (lui-même) était en état de légitime défense, qu'il avait le feu à son corps et qu'aucun nom n'a été mentionné. Oui, j'ai dit ce

que je savais dans l'affaire Morin ».

Me Bertrand a annoncé qu'il en appellera dans les prochains jours devant le Tribunal des professions, précisant que les commissions d'enquête ou les tribunaux n'ont pas le droit de déborder de leur mandat.

« Si Guy Bertrand est radié du Barreau pour avoir fait son devoir, la population jugera », a lancé, encore sous le choc, le bouillant avocat, qui risque d'avoir à assumer des frais de quelque 50 000 \$.

Quant aux ex-policiers Tardif et Papineau, à l'origine de la convocation du comité, ils ne paraissent nullement déçus, hier. « C'est la preuve que Me Bertrand s'est fait mal avec plusieurs témoins. Pour notre part, on s'attendait à peu près à ça, à être écla-boussés », a commenté John Tardif. « J'ai dit que le pire ennemi de Me Bertrand, c'est Me Bertrand lui-même, a ajouté Michel Papineau. Nous, on a établi qu'il était le dénominateur commun dans l'affaire Morin ».

## Témoignage du pathologiste La cocaïne seule a tué John Kordic

QUÉBEC — La cocaïne, et elle seule, a tué John Kordic. Jamais le pathologiste Georges Miller n'en avait vu une telle quantité lors d'une autopsie.

par RICHARD HÉNAULT  
LE SOLEIL

Le médecin a été catégorique, hier, durant son témoignage devant le coroner Gérard Locas : il n'a relevé aucune trace de coup sur le corps de l'ex-hockeyeur. Il y avait bien une trentaine de lésions superficielles mais Kordic s'en serait lui-même infligé une bonne proportion en résistant à son arrestation. D'autres sont simplement attribuables aux deux paires de menottes et à la corde qui ont été nécessaires pour lui immobiliser les mains et les pieds.

La dose de plus de 0,1 milligramme de cocaïne trouvée dans le sang du jeune homme de 27 ans serait en soi mortelle, a révélé le Dr Miller en avançant le témoignage que rendra plus tard un toxicologue. Combinée à l'effort violent qu'a déployé Kordic pour résister à son arrestation, la cocaïne a entraîné l'arrêt cardiaque.

La poudre blanche est également responsable de l'œdème pulmonaire que le pathologiste a constaté. D'ailleurs, le Dr Miller a admis la possibilité que le sang relevé sur une serviette et sur le tapis de la chambre qu'occupait Kordic provienne de ses poumons.

Il n'avait en effet que des lésions de frottement qui n'ont

pas saigné. Le pathologiste n'a pas non plus noté de lésion à la bouche même. Plus tôt dans la journée, le technicien en scène de crime Jean-Marie Vallée, de la Sûreté du Québec, a précisé que, selon le gérant du motel, les autres traces de sang, dans la chambre, s'y trouvaient déjà avant l'intervention policière.

Par ailleurs, le pathologiste a écarté toute possibilité que les anabolisants que consommait Kordic aient pu causer sa mort. Ceux-ci n'en ont pas moins altéré certains organes du hockeyeur.

Ainsi, à l'autopsie, le Dr Miller a noté une hypertrophie des muscles, évidemment, mais aussi du cœur, du foie et de la rate ainsi qu'une atrophie des testicules. Toujours à l'autopsie, le pathologiste a découvert des traces d'injections intramusculaires sur les biceps et la fesse gauche.

Enfin, le Dr Miller était en mesure de situer vers quelle heure chacune des lésions a été causée à Kordic. Les premières, au front et à la joue, l'ont été nettement avant l'intervention policière, le médecin les situant environ cinq heures avant la mort. Un autre groupe datait d'une heure à une heure et demie avant le décès alors que les dernières ont été causées de 30 à 45 minutes avant que Kordic rende l'âme.

## Le Nobel de littérature va au poète antillais Derek Walcott

STOCKHOLM (Reuter-AP) — Le prix Nobel de littérature 1992 a été attribué hier à l'écrivain de Trinidad Derek Walcott, 62 ans, par l'Académie des lettres suédoise.

Né en 1930 à Ste. Lucie, ancienne colonie britannique des Petites Antilles, Derek Walcott vit à Trinidad depuis 1953 et enseigne la littérature anglaise à l'Université de Boston.

Le prix littéraire le plus prestigieux lui a été décerné pour une œuvre poétique « marquée par une luminosité rare en même temps que par une grande force », combinée à une vision historique et à un engagement multiculturel, précise l'Académie.

Le prix est assorti d'un chèque de 1,2 million \$ US.

Contacté par Reuter à Boston, Derek Walcott s'est déclaré surpris et bouleversé. « Le principal est que la littérature antillaise ait été reconnue sur un plan international, et c'est une bonne chose », a-t-il ajouté.

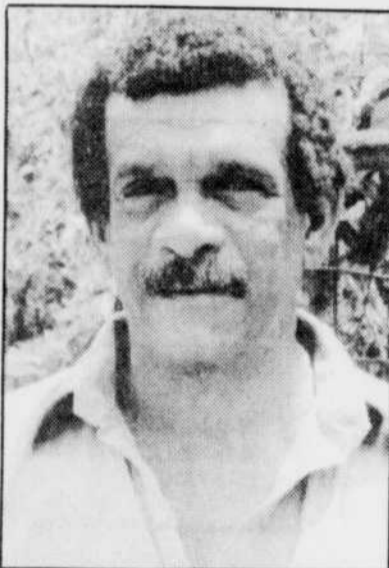
« Il coule du sang africain et européen dans ses veines », déclare l'Académie suédoise. « La culture antillaise possède en lui son grand poète. »

Les deux grands-mères de Derek Walcott étaient, dit-on, descendantes d'esclaves. Son père, aquarelliste bohème, mourut alors que Derek et son frère jumeau, Roderick, n'avaient qu'un an. Sa mère dirigeait une école méthodiste.

« C'est la complexité de sa situation qui a été sa source d'inspiration la plus féconde. Trois loyautés sont essentielles pour lui : sa patrie caraïbe, la langue anglaise et son origine africaine », explique l'Académie.

Il a consacré l'une de ses œuvres principales, le long poème « Another Life » (1973), à son évolution et à sa formation dans ce milieu culturel. Son œuvre poétique la plus récente est « Omeros » (1990), « puissant chant caraïbe en 64 chapitres », livre « d'une ambition incomparable », écrit l'Académie suédoise.

Derek Walcott a donné des preuves de son talent de poète dès la fin de son adolescence, mais il n'est devenu célèbre qu'avec le re-



DEREK WALCOTT

cueil in *A Green Night* (1962).

Si Derek Walcott est avant tout poète, il a aussi produit « des œuvres dramatiques intéressantes » dont « la plus réussie est *Dream on Monkey Mountain* (1970) », déclare l'Académie.

Derek Walcott a fondé en 1959 l'Atelier théâtral de la Trinidad qui a monté beaucoup de ses premières pièces.

**TWIK®**



COLLECTION SHETLAND TWIK

les cardigans  
brodés fleurs  
49,95

Deux styles exclusifs en pure laine shetland: l'un en version jacquard contrastant, fleurs brodées à la taille sur fond noir, gris, forêt, marine, rouge, l'autre en shetland brodé, brodé ton sur ton en noir, gris, écru, sapin, iris, rouge, fuchsia, jaune. p.m.g.tg. rég. 65.00

la maison



**simons**

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC



# LE RÉFÉRENDUM

Michel  
**VASTEL**



## Les «chialeux»

**V**ICTORIA — Trudeau s'ennuyait sur le « roc » de Terre-Neuve mais il ne manquait pas une occasion de se lancer sur les pentes des Rocheuses. L'ancien premier ministre adorait côtoyer les « Newfies » alors qu'il détestait tellement les gens de la côte Ouest qu'il a fini par leur brandir le médium!

Les Colombiens? Trudeau les appelait des « chialeux ». Il leur a même fait l'insulte de leur voler une jeune femme et de la répudier dix ans plus tard. Et ils élisent d'étranges premiers ministres comme cette grande gueule de Dave Barrett, ou cet hurluberlu de Bill Vander Zalm.

### Pire que prévu

Qu'est-ce qu'ils ont donc ces gens de l'Ouest à toujours chialer? Après tout: le pétrole et le gaz naturel dans les années 70, ou les sino-dollars et les yens aujourd'hui, leur permettent de passer allégrement à travers les récessions. Mais ces gens-là ne tirent aucune gloire à contribuer aux paiements de péréquation: ça les ennuie parce qu'ils croient que tout va au Québec. Ironie: ils boivent chacune des paroles de Clyde Wells sans penser un instant que 57% de son budget vient des paiements de péréquation!

Quoiqu'on ait décidé à Charlottetown, il fallait donc s'attendre à ce qu'on grogne dans les luxueux condos de Vancouver et les salons du « Petroleum Club ». Une réforme constitutionnelle qui sent les restes du festin de Meech et qui ose encore prononcer le mot « distinct » allait inévitablement provoquer un flot d'injures et de propos fielleux sur les tribunes téléphoniques généreusement ouvertes des postes de radio. Mais c'est pire qu'on avait prévu.

Don Getty s'était fait le champion du Sénat triple E - élu, égal, efficace. Son voisin Mike Harcourt avait fait campagne sur le slogan: « un Sénat triple A - aboli, aboli, aboli! ». L'un et l'autre des premiers ministres de l'Alberta et de Colombie-Britannique sont revenus, tout penauds, avec un Sénat inégalement élu, et surtout pas efficace face aux 332 membres de la Chambre des communes.

### Ça dépasse leur entendement

Pire encore, quelqu'un a eu l'idée d'offrir la garantie, « à perpétuité », du quart des députés au Québec. Alors que la croissance démographique de la Colombie-Britannique champignonne: d'ici un quart de siècle, il y aura peut-être plus de Canadiens sur la côte du Pacifique que de Québécois le long des rives du Saint-Laurent. Cela sent le statut particulier à plein nez!

George Perlin, de l'université Queen's à Kingston, qui a méticuleusement scruté l'opinion publique canadienne pour CBC et le *Globe and Mail*, prétend qu'une bonne partie de l'antagonisme de ces gens de l'Ouest contre le Québec vient du sentiment, souvent justifié, de n'être pas pris au sérieux ou laissés pour compte par les politiciens fédéraux. Après tout, ces gens-là ont quitté la riche Ontario pour développer des terres ingrates. Et beaucoup d'autres sont arrivés, d'Asie ou d'Europe de l'Est, bien après le pacte conclu entre Britanniques et Français.

Alors, ces histoires de « société distincte », ou « d'épanouissement et de développement des minorités », cela dépasse leur entendement! Ici, les chauffeurs de taxi, les serveuses de restaurant, et bien des bourgeois, parlent à peine l'anglais. Pourquoi d'ailleurs: c'est ici le royaume du bilinguisme où le penjabi, le chinois ou le japonais sont les vraies langues « officielles ».

« Malgré l'amertume qui a suivi le débat sur les accords du lac Meech, il subsistait un réservoir de bonne volonté dans ce pays », prétend encore George Perlin. Mais il fallait des leaders respectés pour canaliser ces bons sentiments. Don Getty? Il a démissionné le lendemain de Charlottetown, avant qu'on ne lui dise qu'il s'était fait avoir. Mike Harcourt? Il était à Los Angeles cette semaine, pendant que son ministre, Moe Sihota, multipliait les gaffes. Peter Lougheed? Il s'est envolé cette semaine pour le Japon dont il ne reviendra que le 24 octobre!

Il ne reste plus que Robert Bourassa qu'on aimerait bien voir ici. Après tout, il illustrerait ce qu'on tente d'expliquer aux Albertains et aux Colombiens depuis trois semaines: qu'il n'est pas si dangereux que cela...

## Devant les étudiants en droit de l'Université de Sherbrooke

# Bourassa passe un mauvais quart d'heure

SHERBROOKE — Le chef du clan du OUI, Robert Bourassa, a connu sa rencontre la plus difficile de la campagne référendaire, hier, à l'Université de Sherbrooke où il rencontra les étudiants de la faculté de droit.

textes de GILLES BOIVIN  
LE SOLEIL

Malgré l'absence totale de publicité à l'intérieur des murs de l'université sur la venue du premier ministre — plusieurs s'interrogeaient sur les motifs de la présence des journalistes — plus de 150 étudiants s'étaient massés dans un petit auditorium de l'institution.

C'est un jeune libéral déçu, Philippe Lasnier, qui s'est chargé de lancer les hostilités dès la première question. « Le

passé étant garant de l'avenir, M. Bourassa, comment peut-on vous faire confiance pour négocier dans l'avenir? » lançait-il après avoir rappelé l'affaire Wilhelm, les déclarations du ministre Sihota, du premier ministre Clyde Wells et autres avatars qui ont marqué la campagne depuis près de deux semaines.

Déjà décontenancé par les applaudissements nourris et les cris d'approbation des étudiants, le premier ministre n'est de toute évidence pas parvenu à dissiper ces inquiétudes puis-

que le jeune homme tirait ensuite sa conclusion: « J'ai quitté le parti le 31 août et c'est la meilleure décision que j'ai jamais prise. »

Un autre jeune dissident libéral qui avait « refusé le virage à 180 degrés » du dernier congrès du PLQ est venu hanter le chef libéral et demander au premier ministre « à quel moment la population aura vraiment l'heure juste » sur « vos 31 supposés gains ».

S'il reconnaît volontiers que l'Entente de Charlottetown est inférieure aux demandes du rapport Allaire, M. Bourassa s'est efforcé de démontrer que l'entente était « nettement plus que l'Accord du lac Meech » avec laquelle les Québécois étaient largement d'accord il y a deux ans, soutient-il. Le chef du OUI ne voit pas par quelle logique les Québécois refuseraient aujourd'hui ce qu'ils accep-

taient il y a deux ans.

M. Bourassa répète qu'à Charlottetown il a dû faire un choix entre trois options: le statu quo, une possible rupture de la fédération ou l'entente intervenue. « C'est peut-être insuffisant, admet-il, mais il faut comparer avec la réalité » et non pas avec les demandes du rapport Allaire ou celles des souverainistes qui veulent la rupture de la fédération.

### Les profs s'en mêlent

Le chef du OUI n'a pas eu à affronter que des étudiants puisque deux professeurs de la faculté ont vertement critiqué certains aspects de l'entente. Sur un ton professoral, l'un d'eux, René Turcotte (un militant péquiste de longue date) a même admonesté le premier ministre en l'enjoignant de répondre à la question posée: « Vous n'êtes pas au PLQ ici », lançait-il au grand plaisir des

étudiants.

Jean-Guy Bergeron, professeur de droit matrimonial de l'université, se disait « insulté » d'avoir entendu le ministre fédéral Benoit Bouchard comparer l'entente à un contrat de mariage dont on ne lit pas les textes juridiques au lit. « J'enseigne justement ça à mes étudiants. On ne lit pas ça dans la chambre à coucher. C'est avant qu'il faut le faire », lançait-il.

Le premier ministre a même eu droit aux huées des étudiants lorsqu'il a mentionné le ministre Claude Ryan parmi les grands défenseurs de l'entente aux côtés de juristes réputés et d'hommes d'affaires comme Laurent Beaudoin.

À l'issue de la rencontre, M. Bourassa qualifiait malgré tout l'accueil de « cordial » et soutenait que ces oppositions lui permettaient de mieux expliquer l'entente.

## Parizeau est attendu de pied ferme lundi

SHERBROOKE — Le chef du clan du OUI, Robert Bourassa, a lancé une attaque en règle hier soir contre les leaders du clan du NON, Jacques Parizeau et Lucien Bouchard, qu'il accuse de « malhonnêteté intellectuelle » et d'utiliser « les mensonges » et la « démagogie » pour atteindre leurs fins.

Il avise déjà le chef du NON qu'il compte rétablir les faits à l'occasion du débat de lundi. « Il y a une chose que je dis à M. Parizeau, c'est qu'il ne pourra pas le faire, lundi soir prochain, dans le débat télévisé. Là ça va être un face-à-face, direct et ouvert. Il ne pourra pas mentir aux Québécois parce que je serai là pour rétablir les faits devant lui et devant la population du Québec. »

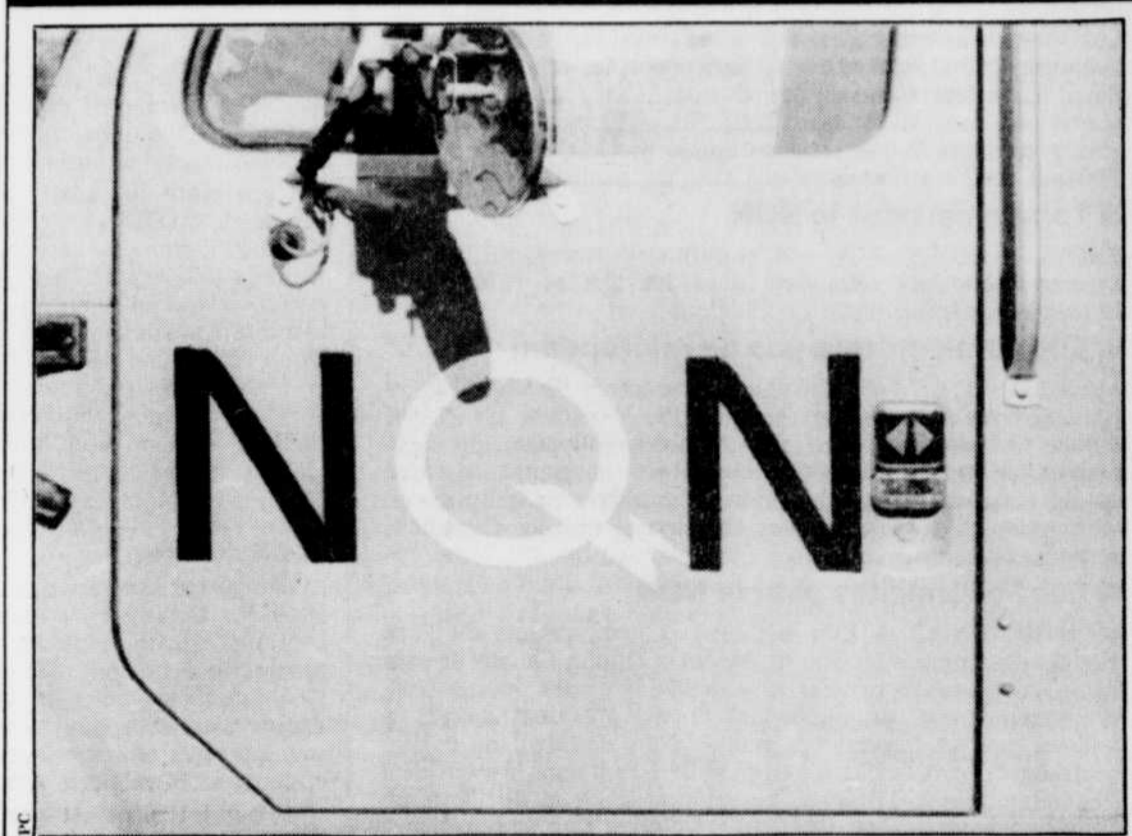
Soucieuse de contrer l'effet désastreux des bulletins télé de fin d'après-midi sur son passage devant les étudiants de l'Université de Sherbrooke, l'organisation de la tournée a même complètement chambardé l'horaire des journalistes pour permettre la télédiffusion de nouveaux reportages en fin de soirée.

Devant quelque 700 partisans du OUI, à Fleurimont, en banlieue de Sherbrooke, M. Bourassa a utilisé les remarques de MM. Bouchard et Parizeau sur les déclarations du ministre Moe Sihota pour les accuser carrément de « malhonnêteté intellectuelle ». « On excite les inquiétudes, on stimule l'erreur. On multiplie les mensonges. »

Il reproche à MM. Parizeau et Bouchard d'avoir commenté les propos du ministre Sihota sur la société distincte « sans même vérifier les faits »

Selon Robert Bourassa, les leaders du NON savaient fort bien que l'Entente de Charlottetown contient un paragraphe qui dit « que la législature et le gouvernement du Québec ont la responsabilité de protéger et de promouvoir la société distincte. Ils le savaient et pourtant ils invoquent ça pour faire de la démagogie et tirer sur les tenants du camp du OUI. »

Devant les hauts cris des journalistes qui pestaient contre ce énième changement à l'horaire de la tournée, le premier ministre a cru bon d'effectuer sa première visite dans l'autobus des scribes. Un autobus que les journalistes ont ironiquement baptisé le Lotto 6/31 (6 pour les six droits de veto et 31 pour les 31 « gains »).



### Un NON électrique

Deux monteurs de ligne d'Hydro-Québec à Sherbrooke en ont été quittes mercredi pour une bonne discussion avec leur patron quand ce dernier a appris qu'ils avaient transformé un camion de la société d'État en... panneau publicitaire pour le camp du NON. Les deux employés, opposés à l'Entente de Charlottetown, avaient eu l'idée de placer un N devant et derrière le symbole d'Hydro, sur la porte du camion gris. Résultat: un NON retentissant se promenait aux quatre coins de l'Estrie grâce à un véhicule du gouvernement, qui cherche plutôt à convaincre les Québécois de voter OUI.

## Bisbille à la résidence du cégep de Sainte-Foy

# Les élèves sommés d'enlever les affiches du NON

QUÉBEC — Bisbille au cégep de Sainte-Foy, hier: le responsable de la résidence des élèves, M. Gerald Higgins, a sommé ceux et celles qui avaient affiché des NON dans les fenêtres de leur chambre de les enlever avant la fin de la journée. Autrement, a-t-il dit, il le ferait lui-même.

par LISE LACHANCE  
LE SOLEIL

M. Higgins a finalement retiré lorsqu'il a constaté que LE SOLEIL s'intéressait à l'affaire et avait interviewé des jeunes. Au point où, quand nous l'avons contacté pour connaître les raisons de sa décision, il a préféré se défilier. En revanche, mise au courant de la situation, la direction entend demander aux élèves de s'exécuter, l'affichage étant strictement interdit partout dans l'établissement, y compris les chambres des locataires, sauf à certains endroits communs désignés par le règlement.

C'est ce que la responsable de l'information et de l'affichage au cégep, Mme Linda Chartrand-Godbout, a expliqué au SOLEIL en fin d'après-midi. « Non seulement notre règlement est très clair et ne permet pas l'affichage dans les fenêtres des chambres pour des raisons de propreté et de sécurité mais encore, en tant qu'établissement public, nous ne pouvons permettre à un camp de s'affi-

cher », affirme Mme Chartrand-Godbout. En fait, ajoute-t-elle, l'administration avait prévu des endroits où les tenants du OUI et du NON pouvaient faire leur publicité, près de la coopérative et de l'association étudiantes.

La porte-parole pense que les affiches litigieuses auront disparu aujourd'hui. Elle devait essayer hier soir de parler aux locataires qui ont accepté de placarder leurs fenêtres ou aux représentants du Comité du NON, pour leur expliquer le règlement.

Ce sont en effet ces derniers qui ont demandé aux élèves vivant en résidence, il y a une semaine, s'ils étaient d'accord pour placer des NON dans leurs fenêtres donnant sur le chemin Sainte-Foy et l'autoroute du Vallon. L'opération s'est donc faite sur une base volontaire et, qui plus est, il s'agissait de matériel référendaire approuvé par le Comité du NON, donc tout à fait légal. Voilà pourquoi LE SOLEIL est tombé hier sur des élèves catastrophés, ne comprenant pas la demande de M. Higgins. Jamais celui-ci n'a invoqué le règlement.

« Pas question d'enlever les affiches! Elles sont dans nos chambres. Nous payons 165 \$ par mois pour cette pièce. C'est chez nous. Nous allons être solidaires. Si M. Higgins veut les arracher, il devra nous passer

sur le corps! » nous ont déclaré Manon Labrie, Sophie Gosselin et Daniel Laviolette.

Manon et Daniel, qui ont discuté avec M. Higgins après le passage du SOLEIL, nous ont affirmé que ce dernier avait

préféré retraiter, très déçu que la presse soit au courant de l'affaire. M. Higgins a d'ailleurs refusé de répondre aux questions de notre journal. Informée de la situation, la direction a alors décidé d'intervenir.

## À Lévis-Lauzon: deux ministres pour le OUI battent en retraite

LÉVIS — Les ministres Pierre Blais et Robert Dutil, du camp du OUI, se sont présentés hier au cégep Lévis-Lauzon afin de participer à un débat mais devant le refus des organisateurs d'accepter les conditions qu'ils posaient pour y participer, ils ont préféré quitter les lieux.

par RICHARD CÔTÉ  
LE SOLEIL

Seuls les représentants du Comité du NON ont donc présenté aux cégépiens leur opinion sur l'Entente de Charlottetown.

Après avoir affirmé il y a deux jours qu'ils n'avaient pas été invités à ce débat, et ensuite qu'ils n'y participeraient pas parce que celui-ci avait été organisé par des péquistes, MM. Blais et Dutil se sont quand même rendus au cégep hier midi.

« Ils ne voulaient prendre au-

cune question provenant de la salle ni du panel de trois professeurs spécialistes regroupés pour l'occasion, a expliqué Eric Demers, porte-parole de l'Association des étudiants du cégep. Tout ce qu'ils voulaient faire, c'était de présenter une allocution et d'échanger des questions avec leurs opposants, le député Jean Garon et le syndicaliste Gerald Larose ».

M. Richard Duval, le modérateur de ce débat qui est devenu simple séance d'information par la force des choses, a expliqué aux élèves réunis dans l'auditorium du cégep que les gens du OUI avaient voulu modifier

les règles notamment en refusant le droit de parole à la salle. La réaction spontanée des cégépiens a été de huer cette décision puis d'applaudir l'absence des deux ministres qui, avec leur entourage, n'avaient même pas osé pénétrer dans l'enceinte du cégep.

Le ministre québécois Robert Dutil a clairement indiqué que c'est la présence de M. Alain Fortier au sein de l'équipe qui organisait le débat qui avait amené les gens du camp du OUI à faire preuve d'une extrême prudence pour éviter de se faire piéger dans un débat biaisé devant une salle « paquette ». M. Fortier est un ancien président des élèves de ce même établissement et président des jeunes péquistes de Lévis.

Bell Mobilité Radio est fière d'avoir été associée à

Collections  
Couturiers  
Québécois  
1992

l'événement mode de l'année à Québec et désire féliciter le quotidien **LE SOLEIL** et tous ceux et celles qui y ont été associé(e)s.

Bell  
Mobilité  
Radio



# LE RÉFÉRENDUM

## Bourassa a bien négocié

(PC) — Quatre premiers ministres ont défendu hier les talents de négociateur de leur homologue Robert Bourassa. À Montréal, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, s'est porté à la défense de M. Bourassa, « le meilleur de tous les premiers ministres canadiens sur le plan constitutionnel ». Le premier ministre de l'Ontario Bob Rae a de son côté dit à Hawkesbury qu'il était faux de dire que M. Bourassa était rentré les mains vides de Charlottetown. « Personne n'a obtenu tout ce qu'il demandait. Bob Rae s'est fait dire non lui aussi. » À Vancouver, Clyde Wells de Terre-Neuve et son vis-à-vis de la Colombie-Britannique, Mike Harcourt, se sont eux aussi portés à la défense de M. Bourassa. « Si ça c'était le Bourassa faible, écroulé, alors je ne veux pas rencontrer le Bourassa fort », a dit M. Wells.

## Il manquerait 4 milliards \$

SHAWINIGAN (PC) — Le président du Conseil du Trésor au sein du gouvernement québécois, Daniel Johnson, a soutenu, hier que si le Québec choisissait de vivre en dehors du Canada, il lui manquerait, à ce moment-ci, 4 milliards \$ pour donner les services au public.

## Des profs de Laval pour le NON

Les professeurs de l'université Laval se prononcent pour le NON et demandent à leur syndicat de prendre officiellement position en ce sens. Tel est le résultat du référendum qui s'est tenu les 5, 6 et 7 octobre. À peine plus de la moitié (54,5 %) de ceux et celles qui ont voté se sont déclarés d'accord pour que le Syndicat des professeurs (SPUL) prenne position dans le débat référendaire. Mais la plupart (66 %) ont estimé que, dans ce cas, c'est du côté du NON qu'il fallait se ranger. Seulement 280 professeurs se sont prononcés sur environ 1250 membres.

## Débat référendaire lundi à CBVT

CBVT tiendra lundi, jour du congé de l'Action de grâces, un débat référendaire. Il sera diffusé à 18 h. à la place de l'émission Ce soir. Les personnes intéressées sont invitées à assister à l'enregistrement aujourd'hui. Y participent, les ministres Pierre Blais, Lawrence Cannon, les députés Gilles Duceppe (Bloc québécois), Jacques Brassard (PQ). Six citoyens auront aussi la parole au cours de cet échange animé par Michel Jean. Josée Thibault réalisera des entrevues avec les auditeurs en studio.

## Toupin est pour le NON

TROIS-RIVIÈRES (PC) — L'ex-ministre Normand Toupin, membre du cabinet Bourassa dans les années 1970 rejette l'Entente constitutionnelle de Charlottetown.

## Elle aurait préféré pas de référendum

MAGOG (PC) — S'il n'en tenait qu'à la sénatrice Solange Chapat-Rolland, il n'y aurait pas de référendum le 26 octobre. L'ancienne députée libérale de Prévost à l'Assemblée nationale, qui siège maintenant sous l'étiquette conservatrice au Sénat, a avoué qu'elle aurait préféré que les premiers ministres en arrivent à un consensus, qu'ils prennent une décision et que les Canadiens vivent avec cette décision.

## Les Fédéralistes pour le NON

MONTRÉAL (PC) — Des membres et sympathisants du Parti égalité, des groupes McGill for the No et Option Canada se sont ligüés, hier, sous la bannière dite des Fédéralistes pour le Non. Keith Henderson, un enseignant et vice-président du PE, a indiqué que les Fédéralistes pour le Non s'affiliaient au comité central québécois du NON, tout en se déclarant dans la mouvance de Pierre Elliott Trudeau, récent pourfendeur de l'entente constitutionnelle du 28 août : « Notre Non est un Non fédéraliste ».

## Robertson critique Trudeau

OTTAWA (PC) — L'ex-greffier du Conseil privé Gordon Robertson accuse l'ancien premier ministre Pierre Trudeau d'induire les Canadiens en erreur par ses critiques de l'accord constitutionnel. Je pense sincèrement aujourd'hui que M. Trudeau trompe les citoyens du Canada, au moment où ceux-ci s'efforcent de décider de la réponse qu'ils doivent donner (au référendum) le 26 octobre », déclare M. Robertson dans un essai publié dans l'édition d'hier du Globe and Mail de Toronto.

## Michel Bélanger, ex-coprésident de la Commission Bélanger-Campeau

# « Choisir le statu quo, ça me dépasse »

MONTRÉAL — « Je crois encore possible une victoire du OUI mais si le NON l'emporte, ce ne sera pas une catastrophe. Toutefois une victoire du NON consacrerait le statu quo et maintiendrait l'incertitude politique et économique pendant longtemps. »

par DIDIER FESSOU  
du bureau du SOLEIL

Ces propos sont de Michel Bélanger, ancien coprésident de la Commission Bélanger-Campeau et président du conseil de Produits forestiers Canadien Pacifique.

Il ajoute d'autre part : « Certains tenants du NON font preuve de naïveté en affirmant qu'un rejet de l'Accord de Charlottetown permettrait une réouverture des négociations constitutionnelles et l'obtention de nouveaux gains pour le Québec. Personne, dans le camp du NON, n'a réussi à prouver ça. Dire NON, c'est logique si on est souverainiste ou si on est en faveur du maintien du statu quo. Mais voter NON pour avoir une meilleure entente, c'est une illusion. Cet accord a permis de rapprocher des parties irréconciliables et en soi, c'est déjà un miracle. Jean Allaire est un homme honnête mais il s'illusionne. »

Constatant lui aussi que la campagne du OUI s'est enlisée et disant qu'il n'en est « ni surpris ni heureux », il exhorte les Québécois à ne pas se fier à ceux qui leur disent comment voter : « Chacun a l'obligation de lire l'Accord de Charlottetown, d'y réfléchir et de se prononcer ». En outre, soutient-il, les cinq conditions du Québec qui paraissent satisfaisantes dans Meech se retrouvent pour « l'essentiel » dans l'Accord de Charlottetown.

L'enjeu est simple, a encore insisté M. Bélanger : « Accepter l'entente constitutionnelle, c'est mettre fin à un long débat et à l'incertitude politique et économique. C'est choisir la voie de la stabilité et la moins risquée des options. Le Québec a entre les mains les éléments importants pour gérer son économie dans un cadre très ouvert et de plus en plus mondial. Cette entente réintroduit un élément de flexibilité dans le fédéralisme canadien. »

Refuser ça, c'est soit consacrer le statu quo, comme le réclame Trudeau, soit ouvrir le débat sur la souveraineté : « Consacrer le statu quo, ça me dépasse. La souveraineté, il est vrai, est une voie parfaitement défendable. Mais il y

aura un prix à payer, aussi minime soit-il. »

Disant ne pas vouloir se porter à la défense de l'étude de la Banque Royale sur les coûts de l'accession du Québec à la souveraineté, M. Bélanger a toutefois expliqué que « cette étude a le mérite de dire que si le Québec se

sépare, il y aura des problèmes au Canada. On peut être en désaccord avec le degré des problèmes mais tout le monde est d'accord pour admettre qu'il y aura des problèmes. »

Et d'ajouter : « Il ne s'agit pas de dire que la souveraineté est bonne ou pas. La question, c'est : quelle est la meilleure voie, la souveraineté ou le fédéralisme renouvelé ? »

Mi-blogueur, mi sérieux, M. Bélanger a lancé : « Si le NON

l'emporte, ce ne sera pas clair et ce sera fascinant de voir l'alliance Trudeau-Parizeau nous gouverner. » Plus sérieusement, il a réclaté que la campagne référendaire se recentre sur l'essentiel et mette de côté les aspects périphériques et anecdotiques : « La campagne porte actuellement sur des événements qui n'ont rien à voir avec la question qui est posée. Il y a un document concret sur la table, c'est OUI ou c'est NON. Pour le fédéralisme renouvelé ou pour la souveraineté. »

## Rémillard écarte la reprise des négociations si le NON l'emporte



Gil Rémillard est moins optimiste qu'Ovide Mercredi en cas de la victoire du camp du NON.

Refusant d'envisager une possible défaite du OUI, le ministre Gil Rémillard estime néanmoins qu'il est irréaliste de penser à un retour à la table des négociations au lendemain d'une victoire du NON quoi qu'en pense le leader autochtone Ovide Mercredi.

par ROGER BELLEFEUILLE  
LE SOLEIL

Il croit que la population canadienne et québécoise en a maintenant ras le bol des discussions constitutionnelles qui sont dans le décor depuis des années et qu'elle souhaite tourner la page pour affronter les défis du prochain millénaire.

Le ministre de la Justice et des Affaires intergouvernementales dans le cabinet Bourassa a bien tenté, hier, mais sans trop y parvenir selon toute évidence, de rallier les étudiants en droit de Laval à son credo du OUI qui équivaut,

selon lui à un « Meech plus, plus et plus ».

C'est d'ailleurs un carabin qui a reçu la salve d'applaudissements la plus nourrie en croyant poser une colle à l'ancien professeur de droit. C'est-à-dire que le ministre Rémillard aurait reconnu, en mars dernier, lors d'une motion de l'Opposition à l'Assemblée nationale pour le rejet du rapport du Comité Beaudoin-Dobby, que plusieurs champs étaient déjà de compétence provinciale, comme le tourisme, la forêt, les mines, les loisirs, le logement et les affaires municipales.

L'invité des étudiants en droit a rétorqué qu'il était d'accord à ce moment avec Beaudoin-Dobby pour que ces domaines d'exclusivité provinciale soient l'objet d'ententes pour limiter et encadrer le pouvoir de dépenser du fédéral dans ces secteurs d'activités.

L'Accord de Charlottetown va encore plus loin, a-t-il renchéri, en y ajoutant la formation et le perfectionnement de la main-d'œuvre et la culture.

Le bras droit du premier ministre Bourassa en matière constitutionnelle ne prend aucunement ombrage de l'opinion divergente exprimée par 20 professeurs d'universités dans un ouvrage collectif qui conclut que l'Accord de Charlottetown est inacceptable tant sur la forme que sur le fond. Avec un sourire, il a donné les noms de plusieurs constitutionnalistes et autres experts qui sont d'avis contraire, dont le juge Deschênes, le sénateur Gérard Beaudoin et le professeur Patrice Garant.

### Citations du jour

■ « M. Bourassa a négocié très efficacement. Si ce qu'on dit est que personne n'a obtenu tout ce qu'il demandait, bien sûr que non. Bob Rae s'est fait dire non lui aussi. » - Le premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, se portant à la défense de Robert Bourassa.

■ « Le monde n'arrêtera pas de tourner, mais c'est la différence entre un problème qui est réglé et un problème qui reste à régler » - Michel Bélanger, ex-coprésident de la Commission Bélanger-Campeau, au sujet d'une éventuelle victoire du NON le 26 octobre.

■ « Où sont passés les sièges auxquels la Colombie-Britannique et l'Alberta auraient droit ? Ils sont au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Saskatchewan et au Manitoba - pas au Québec » - Clyde Wells, premier ministre de Terre-Neuve, au sujet du nombre de sièges aux Communes impartis à chaque province par l'Entente de Charlottetown.

■ « Moi, je continue de prétendre que si le NON l'emporte, la crise constitutionnelle va continuer et elle va inquiéter des investisseurs » - Robert Bourassa devant les étudiants en droit de l'Université de Sherbrooke.

■ « J'espère que le Parti (libéral du Québec) va se rebrancher sur la réalité du Québec. Je serai prêt à aider le moment venu » - Jean Allaire, du Réseau des libéraux pour le NON, au sujet de l'avenir du PLQ.

■ « Vous ne votez pas sur Brian Mulroney le 26 octobre, c'est un problème que nous réglerons plus tard » - Jean Chrétien, alors qu'il faisait campagne pour le OUI à Winnipeg.

par La Presse canadienne

# LE 3<sup>e</sup> SALON DES CÉLIBATAIRES

## HÔTEL LOEWS LE CONCORDE

**THÈME :**  
**OPÉRATION-CHARME  
DU 9 AU 11 OCTOBRE**

**Prix d'entrée : 7 \$ entrée générale 6 \$ étudiants et  
65 ans et + ; GRATUIT : enfants moins de 12 ans  
(taxes incluses)**

50 exposants de qualité  
La borne interactive  
Des conférenciers de prestige  
Déjeuners "Parler pour parler" (à midi)  
"Jeux de la séduction"  
(prix de participation)  
Transformation beauté  
"Work out, step et funky dance"  
Soirée frisson Labatt draft  
La machine à chanter de microfün

Inscrivez-vous au kiosque du CLUB IDEM (51) et gagnez un voyage.

HEURES D'OUVERTURE	SALLE DE BAL	CABARET "LE DANCING" Soirée "On parle et on danse"
Jeu 8 octobre	NIL	22 h - 3 h
Vendredi 9 octobre	18 h - 22 h	22 h - 3 h
Samedi 10 octobre	12 h - 22 h	22 h - 3 h
Dimanche 11 octobre	12 h - 22 h	22 h - 3 h

**Conférences**  
**Vendredi 9 octobre**

18h30 Le plus nouveau concept santé présenté par le "Centre Transformé". Venez voir l'appareil Vibrosau qui offre 7 thérapies en une seule séance.

19h30 "Provoquer le hasard" avec Anne Marcotte d'Intercontact-Club qui vous offre aussi d'essayer la borne interactive.

20h30 "La Thérapie" - une conférence de Paule Desgagné pour qui le rire, c'est sérieux. Rire, c'est la santé...

Une collaboration

**Spectacles + Animation**

**Scène principale**

"Jeux de la séduction" de l'époque médiévale.  
Animé par Microfun et Tricorne animation.  
(Prix de participation)  
Vendredi 9 octobre : 19 h - 21 h 30  
Samedi 10 octobre : 15 h - 19 h - 21 h 30  
Dimanche 11 octobre : 15 h - 19 h - 21 h 30

"Jeux de la séduction" des temps modernes.  
Animé par Microfun et Tricorne animation.  
(Prix de participation)  
Vendredi 9 octobre : 21 h  
Samedi 10 octobre : 14 h 30 - 18 h - 21 h  
Dimanche 11 octobre : 14 h 30 - 18 h - 21 h

Transformation-Beauté par les spécialistes en coiffure de Super Beauté Coiffure et Capilex Beauté et le spécialiste en esthétique de Bio Plus.  
Vendredi 9 octobre : 20 h  
Samedi 10 octobre : 13 h 30 - 16 h - 20 h  
Dimanche 11 octobre : 13 h 30 - 16 h - 20 h

Work Out Step et Funky Dance (en allemand), avec les Pros de Gym Centre-Ville  
Vendredi 9 octobre : 19 h 30 - 20 h 30  
Samedi 10 octobre : 13 h - 15 h 30 - 17 h - 19 h 30 - 20 h 30  
Dimanche 11 octobre : 13 h - 15 h 30 - 17 h 30 - 19 h 30 - 20 h 30

Soirée Frisson Labatt Draft  
à la discothèque "Le Dancing" du Loews Le Concorde  
Animation continue par Microfun, surprises, prix de participation, frissons et heureuses rencontres !  
Vendredi, samedi et dimanche de 22 h à 3 h du matin

• MICROFUN présente de façon continue la machine à chanter (KARAOKE)

En exclusivité de la collection

**MAYERLINE**  
importée de Belgique

Collection automne-hiver 1992-93

# PERREAULT

Place Ste-Foy - Tél. : (418) 658-0081 Les Galeries de la Capitale - Tél. : (418) 626-7322

# LE RÉFÉRENDUM

## Wells aimerait venir au Québec rétablir les faits

VANCOUVER — Clyde Wells a été tellement bien reçu dans l'Ouest qu'après l'Ontario et

le Manitoba la semaine prochaine, il souhaite être invité au Québec. « J'attends

une invitation », a-t-il confié au SOLEIL.

par MICHEL VASTEL  
LE SOLEIL

Le premier ministre est arrivé sur la côte du Pacifique auréolé de sa réputation de « fossoyeur » des Accords du lac Meech. Mais il a résisté au sentiment anti-Québec qui prévaut ici et a prétendu que les provinces de l'Atlantique ont fait autant de gains que le Québec.

L'un des éléments de l'Accord de Charlottetown qui passe le plus mal ici est la garantie offerte au Québec de n'avoir jamais moins de 25 % des sièges des Communes. Avec les 18 sièges supplémentaires que le Québec et l'Ontario obtiennent en compensation de la baisse de leur représentation au Sénat, « le Canada central (206 députés sur 337 pour les deux provinces) n'a rien gagné », a expliqué Clyde Wells, puisque cela correspond exactement à son poids démographique.

La Colombie-Britannique, même avec sept sièges de plus d'ici 1996, et l'Alberta avec au moins deux de plus, demeureront quant à elles sous-représentées.

« Mais les sièges qui vous manquent, a lancé Clyde Wells, ils ne sont pas au Québec : ils sont en Saskatchewan, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick. »

Clyde Wells termine ainsi une tournée qui a eu bien plus d'impact que celle de tout autre leader national, Jean Chrétien ou Audrey McLaughlin en particulier, à l'exception du premier ministre. En fait, en visitant au moins quatre provinces, le premier ministre de Terre-Neuve sera celui, de tous les premiers ministres provinciaux, qui a visité le plus de provinces.

Il a reconnu, hier, au cours d'un entretien privé que la tâche est plus difficile qu'il ne le prévoyait. Les vagues suscitées dans l'ensemble du pays par des déclara-

tions — comme celle du ministre Moe Sihota de Colombie-Britannique cette semaine — surtout destinées à un auditoire local, ont déstabilisé la campagne du OUI.

« Quand 11 premiers ministres négocient ainsi, a expliqué Clyde Wells, chacun se sent obligé de rentrer chez lui en disant : « Regardez ce que j'ai obtenu, alors vous allez encore voter pour moi ! » Mais les hyperboles des uns et des autres allument des feux que les chefs de gouvernement, chacun dans leur province, passent leur temps à éteindre. Soit dit en passant, le premier ministre de Colombie-Britannique a révélé hier que son bureau s'était empressé de transmettre des « clarifications » à Robert Bourassa sur les propos de Sihota.

Le premier ministre de Terre-

Neuve déplore en particulier les déclarations de Brian Mulroney selon qui « le Québec a fait 31 gains et a rapatrié 13 pouvoirs ». « C'est totalement inexact, de lancer Wells : les pouvoirs que le Québec — et les autres provinces — ont soi-disant rapatriés leur appartenaient depuis 1867. C'est le gouvernement fédéral qui les a envahis (avec son pouvoir de dépenser) non pas en vertu de la Constitution, mais grâce à des décisions de la Cour suprême. »

C'est ce genre de discours, très articulé d'ailleurs, que Clyde Wells aimerait tenir au Québec même. Ne serait-ce que pour convaincre les indécis que l'Entente du 28 août n'est que « provisoire » et qu'il sera possible de recommander « dans un avenir prévisible de dix à 20 ans. »

### St. Lawrence reçoit le NON

La langue des établissements scolaires, de l'affichage et du travail semble beaucoup préoccuper les élèves anglophones de Québec et ceux qui fréquentent leurs écoles. Le président du Comité du NON de Louis-Hébert, Me Paul Bégin, s'est fait poser plusieurs questions à ce sujet, hier, au seul cégep de langue anglaise de la région de Québec, le St. Lawrence. L'avocat venait d'expliquer l'entente constitutionnelle de façon très pédagogique, à une cinquantaine d'élèves, après leur avoir remis une copie annotée du texte approuvé par les premiers ministres, le 28 août. Chacun et chacune pouvaient ainsi suivre les articles dont discutait Me Bégin. Le camp du OUI exposera sa position la semaine prochaine. C'est le député Réjean Doyon qui en sera le porte-étendard.



## Yves Fortier accuse des ténors du NON de xénophobie et de racisme

MONTREAL — Coprésident du Comité canadien pour le OUI, avocat associé chez Ogilvy Renault et ancien ambassadeur du Canada à l'ONU, Me Yves Fortier accuse « certains ténors » du comité québécois du NON de « faire appel à des relents de racisme et de xénophobie au Québec ».

bec aurait fait à Charlottetown, Me Fortier a dit à propos de la société distincte : « Le Comité du NON affirme que la définition de la société distincte ne donne aucun nouveau pouvoir au Québec et menace la loi 101. C'est faux. L'Entente du 28 août prévoit incorporer un nouvel article dans la Constitution qui exprimera les valeurs fondamentales du Canada et qui guidera les tribunaux. De plus, la clause Canada contient une clause de sauvegarde des pouvoirs linguistiques de l'Assemblée nationale. Enfin l'entente fait une obligation constitutionnelle au gouvernement du Québec de défendre et de promouvoir la société distincte. »

Sous la pression des journalistes manifestement plus intéressés par les péripéties de la campagne référendaire que par le document constitutionnel, Me Fortier a dit souhaiter qu'il n'y ait pas de nouveaux faux pas au cours des deux prochaines semaines et que « les Québécois puissent avoir la chance d'écouter Robert Bourassa d'ici le 26 octobre. »

par DIDIER FESSOU  
du bureau du SOLEIL

Pourquoi ? Parce que dans le texte commenté de l'entente constitutionnelle que le Comité du NON a fait parvenir à des milliers de Québécois, il y a ces deux commentaires :

— « une seule personne (probablement pas du Québec) décidera des questions aussi vitales », en marge de l'article 11 ;

— « pas nécessairement des francophones du Québec », en marge de l'article 12.

Visiblement outré, Me Fortier a lancé : « Ainsi il y aurait les bons francophones du Québec et les moins bons francophones hors Québec ? »

Hier après-midi, Me Fortier participait avec M. Jean-Claude Rivest, un des très proches colla-

borateurs de Robert Bourassa, à une conférence de presse intitulée « Lessivage en règle des 31 men-songes du Comité du NON ».

Dans un vibrant plaidoyer, Me Fortier a soutenu que chacun avait droit à ses opinions et qu'elles étaient respectables : « Là où nous trouvons que le bât blesse, c'est lorsque les gens qui se sont arrogés l'énorme responsabilité d'informer les Québécois ont choisi de le faire en émettant un document rempli d'erreurs, de faussetés et de déclarations tendancieuses. Quand un parti politique est le responsable d'une des deux thèses qui s'affrontent et qu'il décide d'informer les Québécois, il a la responsabilité de ne pas induire la population en erreur dans l'espoir qu'elle n'y verra que du feu. »

Ensuite, commentant quel-ques-uns des 31 gains que le Qué-

## Assuré d'avoir les textes demain, le NON ne s'oppose plus au débat

SAINT-FÉLICIEN — Le Comité national référendaire du NON a finalement donné son accord hier après-midi à la tenue du débat télévisé opposant son leader, M. Jacques Parizeau, à celui des forces du OUI et premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa.

par GILBERT LEDUC  
LE SOLEIL

Le camp du NON a obtenu la garantie qu'il allait obtenir demain, en même temps que M. Bourassa, les textes juridiques de l'Accord constitutionnel de Charlottetown.

Pendant quelques heures hier, le Comité du NON laissait entendre qu'il pourrait demander le report d'une journée du débat télévisé. On s'inquiétait de la disponibilité des textes juridiques.

En effet, le comité craignait fortement que le premier ministre Bourassa réussisse à mettre la main sur les textes tant attendus de l'entente constitutionnelle avant M. Parizeau.

Au milieu de l'après-midi hier, les deux parties parvenaient finalement à régler la question une fois pour toutes.

Les deux parties se sont également entendues sur le choix du

modérateur. Il s'agit de M. Guy Bourgeault, président du Conseil de presse du Québec. Jusqu'à la dernière minute, les noms de Pierre Nadeau, Florian Sauvageau, Paul-André Comeau étaient en lice.

Le débat Bourassa-Parizeau sera présenté, en direct, lundi soir à compter de 21 h.

Télédiffusé simultanément sur trois réseaux (Radio-Canada, Radio-Québec et TVA) à partir d'un studio privé indépendant, le débat durera 90 minutes. Le NON et le OUI se sont entendus pour aborder quatre grands thèmes : le partage des pouvoirs, les autochtones, la société distincte (et clause Canada) et les institutions.

### Calendrier du jour

Voici l'ordre du jour prévu des principaux partisans du OUI et du NON.

par La Presse canadienne

■ Discours du premier ministre du Canada, Brian Mulroney, devant la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy.

■ Le premier ministre Robert Bourassa accompagne la caravane du OUI dans l'Est du Québec et sur la Côte-Nord.

■ Le président du Comité du NON, Jacques Parizeau, fait campagne au Saguenay.

■ Le ministre fédéral de la Santé Benoît Bouchard fait campagne à Alma et Jonquière.

■ Le premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, fait campagne à Montréal.

■ Mario Dumont, du Réseau des libéraux pour le NON, est à Rimouski.

**UN SPAGHETTI GRATUIT**

Présentez ce coupon. Il vous donne droit à un spaghetti gratuit lorsque vous en achetez un de même valeur au prix courant. Pour dégustation sur place seulement. Valable en tout temps. Un coupon pour 2 personnes. 128, Saint-Cyrille Ouest

Valable jusqu'au 10 novembre 1992

**PRÉVOYEZ LES PANNES D'ÉLECTRICITÉ**  
**CHAUFFERETTES - EFFICACES - ÉCONOMIQUES**

<b>KEROSUN</b> ECONOMIQUE — Chauffage au kérosène pour quelques sous seulement. DISPOSITIFS de sécurité Allumage à bouton-poussoir Mécanisme d'arrêt automatique pour un maximum de sécurité PRATIQUE — Aucune installation	<b>SUNSPRITE</b> 219 <sup>50</sup>	<b>RADIANT 10</b> 249 <sup>95</sup>	<b>OMNI 105</b> 335 <sup>50</sup>	<b>KÉROSÈNE</b> 20 litres avec votre contenant 17 <sup>29</sup> 10 litres 8 <sup>99</sup> 20 litres sans contenant 19 <sup>95</sup> 10 litres 10 <sup>49</sup>
<b>ENSEMBLES AU PROPANE MARTIN</b> 10000 BTU 186 <sup>95</sup>	<b>CHAUFFERETTE COLEMAN</b> 3000 BTU 69 <sup>95</sup>	<b>POÊLE STERNO</b> 775 GELÉE STERNO 2 <sup>39</sup>	<b>HUILE À LAMPE</b> SANS ODEUR SANS FUMÉE 450 ml 5 <sup>00</sup>	<b>COUVERTURES</b> LAINE 60 x 90 21 <sup>95</sup>
<b>LANTERNE AU PROPANE</b> Modèle 5151 L'intensité lumineuse de cette lanterne standard est réglable. Porte-bouteille compris 44 <sup>95</sup>	<b>LAMPE ÉLECTRIQUE</b> Rechargeable Coleman 62 <sup>95</sup> Modèle 5348-700	<b>BOUGIES D'URGENCE</b> chandelles 299 à 325	<b>LAMPES</b> 6 <sup>95</sup> à 11 <sup>50</sup> MALLORY LANTERNE FLOTTANTE SPÉCIAL 950	<b>EVEREADY</b> <b>LAMPE EXPLORATEUR</b> 25 <sup>95</sup>
<b>LANTERNE AU COMBUSTIBLE LIQUIDE</b> Modèle 288 Le meilleur éclairage économique qui soit. Pour le camping, les urgences. 65 <sup>95</sup>	<b>RÉCHAUD AU GAZ PROPANE</b> Mini-flamme BLEUET 29 <sup>95</sup>	<b>BONBONNE À GAZ PROPANE</b> 549	<b>MINI-MAG LITE</b> 1195 à 1795 ÉTU, BATTERIE LAMPE INDESTRUCTIBLE EFFICACE	<b>EVEREADY</b> <b>LANTERNE FLOTTANTE SPÉCIAL</b> 950
<b>RÉCHAUD AU COMBUSTIBLE NAPHTA</b> 74 <sup>95</sup> 2 FEUX Accessoires pour propane	<b>RÉCHAUD AU PROPANE 2 FEUX</b> 39 <sup>95</sup> à 79 <sup>95</sup>	<b>RECHAUD AU PROPANE</b> 2 FEUX 39 <sup>95</sup> à 79 <sup>95</sup>	<b>MAGASIN LATULIPPE</b> 637, RUE SAINT-VALLIER OUEST - QUÉBEC TELLEMENT FACILE DE STATIONNER 529-0024	

**Maison Sony connaît l'art de musique!**

**5 disques compacts pour 9,98\$!**

Avec tout achat d'un lecteur au laser ou changeur, chaîne MHC ou chaîne FH pour disques compacts, avant le 30 janvier 1993, vous pourrez vous procurer 5 disques compacts pour 9,98\$ seulement. Faites votre choix parmi notre répertoire de 45 titres (voir en magasin pour tous les détails).

Un superbe appareil! Changeur 5 disques laser avec convertisseur N/A à impulsion, échantillonnage 8x, filtre numérique à 45 bits et fonctions "Custom Edit". Prise avec contrôle de volume pour casque d'écoute.

**299**

**T-shirt en prime avec achat de 4 cassettes CDit!**

Avec tout achat de 4 cassettes audio CDit, vous recevrez en prime un T-shirt CDit en tissu 100% coton. (Offre postale en vigueur jusqu'à épuisement des stocks).

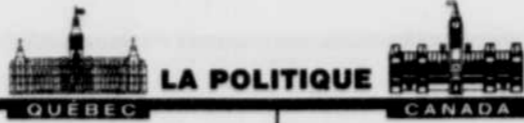
Les nouvelles cassettes audio CDit de Sony sont tout indiquées pour enregistrer à partir des disques compacts. Position élevée ou métal. 54, 74, 94 ou 100 minutes. Etui de rangement mince.

**1,99 à 4,29 ch.**

**Maison Sony**

Chez nous... l'avantage c'est Sony!  
**MAINTENANT OUVERT!**  
Carrefour Vanier, 475, rue Soumande, 686-7669  
(En face du centre d'achat Fleur de lys)

**94**  
**100**  
**METAL**  
CDit IV



## Depuis 1988 dans la fonction publique La situation des femmes ne s'est pas améliorée

QUÉBEC — La situation des femmes dans la fonction publique québécoise est loin de s'être améliorée depuis 1988, selon les données que vient de publier l'Office des ressources humaines du gouvernement du Québec.

par NORMAN DELISLE  
de la Presse canadienne

Les femmes sont encore les plus nombreuses dans les postes d'employées occasionnelles et elles ne représentent toujours que 13 % des effectifs dans les postes de haute direction et de cadres supérieurs.

Dans un document intitulé « Portrait statistique des effectifs réguliers et occasionnels de la fonction publique du Québec 1992 », on apprend que dans les 55 879 postes réguliers de la fonction publique québécoise, les femmes n'en occupent que 42,6 %, soit 23 823. Il s'agit d'une très mince amélioration par rapport à 1988 où elles formaient 39,1 % des effectifs.

Mais dans les postes d'occasionnels, les femmes sont largement majoritaires, occupant 63,7 % des 13 400 postes disponibles.

Leur proportion au sein des

employés occasionnels se maintient depuis 1988 où elle était de 62,3 %.

### Postes de direction

Non seulement les femmes ont plus de difficulté à obtenir des emplois réguliers, mais elles n'accèdent pas rapidement aux postes de direction de la fonction publique.

En 1992, le rapport de l'Office indique que les femmes n'occupent que 13,2 % des postes définis comme étant de « haute direction », soit 36 femmes pour 272 postes.

Au niveau des « cadres supérieurs », on ne compte que 12 % de femmes, soit 285 femmes pour 2380 postes.

Dans ces deux catégories, les proportions se sont peu améliorées depuis 1988 : la part des femmes a grimpé de 0,3 % dans la haute direction et de 4,4 % chez les cadres supérieurs.

Par contre, dans les postes les plus faiblement rémunérés, comme la catégorie « personnel de bu-

reau », la proportion de femmes atteint 77,6 % dans les effectifs réguliers et 85,5 % dans les effectifs occasionnels. Il s'agit sensiblement des mêmes proportions qu'en 1988.

### Les salaires

Au niveau des salaires, les données de mars 1992 indiquent que pour les effectifs réguliers de la fonction publique, le traitement annuel moyen des hommes est de 43 465 \$ et celui des femmes de 32 510 \$. Bref, les femmes ne gagnent que 74,8 % du salaire des hommes.

Il y avait, en mars 1992, 42 hauts fonctionnaires masculins qui gagnaient plus de 100 000 \$ par année tandis que seulement cinq femmes avaient atteint ce niveau de rémunération.

Par contre, à l'autre bout de l'échelle salariale, on comptait, parmi les employés réguliers gagnant moins de 15 000 \$ par an, 17 hommes et 129 femmes.

Enfin, il faut noter que le gouvernement n'a pas réussi entre 1988 et 1992 à améliorer considérablement la représentativité des groupes minoritaires de la société dans la fonction publique.



## À la gloire des casques bleus

Seul pays à avoir participé à toutes les missions de maintien de la paix des Nations unies, le Canada rend un hommage particulier à ses casques bleus. Un imposant monument érigé en leur honneur a été dévoilé en leur honneur hier à Ottawa par le gouverneur général Ray Hnatyshyn ainsi que par le premier ministre Brian Mulroney et son épouse (notre photo). M. Mulroney a annoncé la création d'une médaille pour services spéciaux qui servira à honorer ceux et celles qui jusqu'à présent n'avaient pas eu droit à une reconnaissance officielle.

## Grant Devine quitte la direction de son parti

REGINA (PC) — L'ex-premier ministre de Saskatchewan, M. Grant Devine, a annoncé, hier, sa démission comme chef du Parti conservateur de la province.

Il a déclaré qu'il avait l'intention de retourner à la faculté d'économie agricole à l'université de Saskatchewan, où il travaillait avant de devenir premier ministre en 1982.

Le chef adjoint du parti, M. Rick Swenson, remplacera M. Devine à la tête de la formation politique jusqu'au prochain congrès au leadership. M. Devine recommandera au parti de choisir un nouveau chef l'automne prochain.

La démission de M. Devine survient environ un mois après que le premier ministre de l'Alberta, M. Don Getty, eut annoncé qu'il quittera lui aussi le Parti conservateur de sa province.

M. Grant Devine a fait son apparition sur la scène politique en Saskatchewan en 1979, année où il est devenu chef de Parti conservateur, dont la popularité dans les sondages était alors à son plus bas.

## Marc-Yvan Côté veut partir en 1993

QUÉBEC — Le ministre de la Santé et des Services sociaux et responsable de la région de Québec, M. Marc-Yvan Côté, a confirmé hier qu'il quittera bel et bien le gouvernement au cours de 1993.

par BENOÎT ROUTHIER  
LE SOLEIL

Il a précisé que, en juin 1989, lorsqu'il avait fait connaître son intention de quitter la politique, ce n'était pas une feinte de politicien pour se faire prier de rester...

Il partira quelque part au cours de 1993 après avoir réglé quelques dossiers relatifs à la région de Québec, dit-il. Si les gens se fatiguent de voir trop longtemps les mêmes visages en politique, certains politiciens se fatiguent

eux de faire de la politique, a-t-il fait remarquer.

M. Côté croit qu'après 20 ans de vie politique active, il a le droit de faire autre chose. Toutefois, il a dit aux gens de la région que, même comme « simple citoyen », il sera toujours prêt à les aider.

Quant à se porter candidat à la mairie de Québec, M. Côté a été clair : « Si je quitte la politique provinciale pour assurer une certaine quiétude à ma famille et à moi, c'est aussi valable pour tout autre niveau de gouvernement. » Le Progrès civique peut mettre un X sur ce nom...

## Sécurité du transport scolaire Le coroner Bouliane fait l'éloge de la CECM

MONTRÉAL (d'après PC) — En cette dernière journée de l'enquête sur la sécurité du transport scolaire, hier, le président de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) François Ouimet a mérité les éloges du coroner Marc-André Bouliane pour le leadership et la célérité démontrés dans la mise en place récente de brigadiers adultes rémunérés dans les autobus d'écoliers. M. Bouliane fait enquête sur la sécurité du transport scolaire.

« Je lève mon chapeau. Vous êtes à peu près la seule commission scolaire qui a suivi ça et qui a pris ses responsabilités. C'est un exemple à suivre », a déclaré le coroner.

Ce dernier a dit espérer « que les différents ministères vont voir dans cette initiative un geste vers la sécurité et non un défi ou un geste de désobéissance. »

Dans les recommandations qui doit rendre publiques aujourd'hui le coroner Bouliane, on s'attend à ce que s'y retrouve l'embauche de brigadiers adultes, dans le cas où les enfants de cinq à neuf ans doivent traverser devant l'autobus pour monter à bord ou se rendre à leur domicile.

À la CECM, l'ajout de brigadiers adultes rémunérés a été décidé, en début d'été, à la suite des témoignages entendus par des responsables de la CECM, à l'enquête du coroner Bouliane, a expliqué M. Ouimet.

Ce dernier estime que cette mesure coûtera 1,2 millions \$ pour

108 brigadiers qui travailleront les 183 jours du calendrier scolaire.

M. Ouimet ne sait toujours pas si le ministère des Transports lui versera les subventions nécessaires pour couvrir ces frais. S'il ne reçoit rien, la CECM utilisera à cette fin une partie des revenus provenant de la location d'immeubles.

Par ailleurs, le coroner Bouliane s'est bien défendu hier d'avoir accusé d'irresponsabilité toutes les commissions scolaires au cours de l'enquête publique qu'il tient présentement à Montréal.

Dans un communiqué, M. Bouliane a indiqué que d'aucune façon, il n'avait affirmé que les commissions scolaires étaient irresponsables. « Les propos que j'ai tenus visaient une commission scolaire et non l'ensemble. »

Ces propos du coroner Bouliane s'adressaient mercredi à la présidente de la Commission scolaire de Sainte-Foy, Mme Francine Bouchard-Boutet, à qui il était reproché de ne pas fournir le transport scolaire à une enfant de cinq ans qui devait traverser des intersections dangereuses pour se rendre à l'école.

# LE CHOIX INTELLIGENT



# UN TAUX D'INTÉRÊT DE 10.5%

Vous ne voulez plus payer d'intérêts élevés! Alors choisissez la nouvelle carte de la Banque Scotia: VISA\* minima™.

Elle n'a pas tous les extras des cartes à taux d'intérêt élevé, mais elle vous offre l'essentiel: un faible taux d'intérêt de 10.5%.

Économisez de l'argent en transférant le solde impayé de vos autres cartes de crédit dans votre compte VISA minima.

Voyez dans le tableau toute la différence que peut faire VISA minima et passez ensuite remplir votre demande à une de nos succursales.

CARTE DE CRÉDIT	Intérêts annuels sur un solde de \$1,000	Intérêts annuels sur un solde de \$2,000
compagnies pétrolières ou grands magasins (jusqu'à 28.8%)	\$288	\$576
VISA minima (10.5%)	\$105	\$210
<b>DIFFÉRENCE</b>	<b>\$183</b>	<b>\$366</b>
Autres cartes de crédit bancaires (jusqu'à 17.9%)	\$179	\$358
VISA minima (10.5%)	\$105	\$210
<b>DIFFÉRENCE</b>	<b>\$74</b>	<b>\$148</b>

Les chiffres ci-dessus ne sont fournis qu'à titre d'exemples. Ils sont obtenus en supposant un taux d'intérêt annuel invariable et un solde constant au cours de l'année. Ils ne sont pas représentatifs des caractéristiques d'une carte de crédit quelconque. En fait, les frais d'intérêts varient en fonction de plusieurs facteurs, notamment le solde en cours et le montant et la date des paiements effectués. Taux d'intérêt en vigueur au 1<sup>er</sup> octobre 1992.

Banque Scotia

\* La Banque de Nouvelle-Écosse usager inscrit de cette marque  
™ Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:  
**28923279**  
Simon, composez sans frais le  
1-800-563-8688  
Plus de  
**3 500 points**  
offerts cette semaine dans LES SOUS

LES LETTRES DE  
**CHOI**  
**C** Écoutez CHOI-98.1 FM de 7h à 8h, de midi à 13h et de 16h à 17h. Si cette lettre est mentionnée, vous aurez 98 secondes pour appeler aux studios et donner le numéro de cette page.

## «Décroche-moi la lune!» Attention aux «boomerangs»...

Les enfants sont la plus fière production du couple. Malheureusement, comme le contrôle de la qualité est souvent artisanal, les retours sont nombreux. De plus en plus nombreux, à ce qu'il paraît.

une critique de JEAN SAINT-HILAIRE  
LE SOLEIL

Sur un mode résolument comique, *Décroche-moi la lune!* s'attache à ce regain d'affection aussi subit qu'expliqué des jeunes pour la famille. Présentement donnée en tournée québécoise, la pièce a déridé de pleines salles de victimes et de leurs bourreaux, cet été, dans les Laurentides. Du théâtre d'été donc, mais du théâtre d'été qui a de la tenue, qui ne s'éparpille pas inutilement, qui cerne et transforme son propos par une invention pas toujours géniale, mais à peu près constante.

Hélène et Georges soufflent enfin, le petit dernier vient de lever les voiles. Les voici seuls dans leur douillet nid de Laval, seuls face aux fantômes tour à tour enjôleurs et accusateurs de leur jeunesse. Trente ans de mariage, ça use... Mais enfin, des temps nouveaux se lèvent, ils auront désormais le temps de chanter la rose.

Croient-ils... Ils ont défilé le sort, grave méprise. L'ainé, éternel étudiant, coule de mauvais jours et vient s'échouer chez p'pa-m'man. Tout bonnement. Se remettent-ils de ce bonheur

qu'une autre tuile s'abat sur leur zèle parental fatigué. Chaud et volage lapin, le cadet rappelle de Chicoutimi. Sa femme l'a envoyé prendre du frais. L'air familial aidant, ces chéris retrouvent leur malice d'enfance, charme mutin en moins. Maman refoule et grogne, elle se résigne tant bien que mal au siège... jusqu'à ce qu'une troisième marque de confiance de sa progéniture la mette en rogne. Le petit dernier envoie du renfort de Toronto. Une copine. Une parfaite inconnue. Le bouquet! Maman passe à l'abordage et en plusieurs tentatives plutôt qu'une, longtemps envers et contre les attermoissements de son mouton de mari, obtient l'expulsion des gènes.

Délié, la mise en scène de Monique Duceppe ne délave pas les cocasses couleurs de la vie qui bat dans le home gros bourgeois de Blondeau. Le décor de Marcel Dauphinais a belle allure, soit dit en passant. La charge est menée à généreux renforts de gags visuels et de mots pi-

quants. L'adaptation de Guy Fournier est toute miel à notre malice québécoise.

La distribution fait bonne équipe. Plus inégale par l'inégalité des rôles que par la conviction mise à les défendre tous. On retiendra le redoutable piston à conneries que fait Guy Jodoin dans le rôle de l'ainé. Du grand distrait.

Chacun dans son type, Sophie Clément (la fougue) et Michel Forget (la mollesse brave toutou) restent en tout à une distance opportune du niveau de jeu enjoué, pour ne pas dire échevelé des jeunes. On croit à leur déception: ils sont vraiment les dindons de cette foire à farce. Il y a clairement deux légimités dramatiques dans cette production: celle des dingues et celle des codinades. Et la présence des enfants n'explique pas seule le mal-être des parents, les derniers moments en témoignent.

Un bras de fer original entre générations. Une galerie colorée de personnages, de bons trucs de chantage émotif et des considérations pas si bêtises sur les carences et angoisses parentales. Un bon moment.

**DÉCROCHE-MOI LA LUNE!**, texte de Laurence Roman, traduit par Claude Fournier et mis en scène par Monique Duceppe. Avec Caroline Claveau, Soohie Clément, Michel Forget, Guy Jodoin, Luc Roy et Denis Trudel. Scénographie de Marcel Dauphinais. Présentée hier, à la Salle Albert-Rousseau. Dernières représentations ce soir et demain.

## Karen Young au Petit Champlain Chau-au-au-de était la soirée...

«Chau-au-au-de était la nuit...», chantait Karen Young au tout début de son spectacle, premier de trois présentés au Théâtre Petit Champlain d'ici demain. Et elle avait bien raison, car chau-au-au-de a été cette soirée de paroles et de musiques aux accents planétaires.

une critique de MARIE DELAGRAVE  
LE SOLEIL

Sans susciter une «canicule» au sein des spectateurs, Karen Young éveille néanmoins chez chacun une ardente sympathie à l'égard des thèmes qu'elle aborde. Accompagnée de Francine Martel aux percussions, de Norman Lachapelle à la basse et de Wayne Stoute à la batterie, cette Québécoise anglophone a partagé avec le public sa sensibilité aux passions qui soulèvent la planète.

L'amour, bien sûr, avec *Chau-de était la nuit* et *Lucky Lucky* (son interprétation se fait toujours aussi «frissonnante» de sensualité), de Richard Desjardins, et une chanson jazzée où Karen Young se transformait en femme fatale. Espiègle, le sourire prompt, cette chanteuse dotée d'un bon sens de l'humour aime manifester s'amuser et se laisser emporter par des rythmes éclectiques, aux sonorités parfois cubaine, argentine, brésilienne,

haïtienne ou même... libanaise!

Toutefois, sa personnalité chevaleresque se fait particulièrement convaincante lorsqu'il est question de problèmes sociaux tels les dissensions familiales, la guerre, l'assimilation, l'hypocrisie ou l'intolérance. D'enjouée, sa voix devient plus percussive pour raconter, avec flamme, les absurdités du monde actuel.

*Mummy*, une chanson de Marc Gélina popularisée par Pauline Julien, a su ainsi transmettre sans équivoque sa position référendaire. *Le déserteur* de Boris Vian, tout comme ses propres compositions *Requiem* et *War*, magnifiquement interprétées, laissent par ailleurs entrevoir toute la po-

tentialité revendicatrice d'un spectacle qui aurait été uniquement orienté dans cette thématique.

Musicalement, si le batteur, efficace, demeurait conventionnel dans son approche, la percussionniste Martel (avec ses tams-tams cirés à la chandelle!) et le bassiste Lachapelle (capable de jouer d'une main du clavier et de l'autre la basse) ont offert de bien beaux moments de complicité avec la chanteuse, particulièrement lorsque le groupe s'est mis à souffler dans des bouteilles... de bière. Quasi... péruvien! Les spectateurs ont pu également apprécier la sonorité envoûtante du berimbau, cet instrument à corde afro-brésilien guère connu au Québec.


Authentique et passionnée, fuyant les artifices au profit de la sincérité, Karen Young mérite tout un détour au Petit Champlain, encore ce soir et demain.



présentent

### «Walt Disney World® SPLASH MOUNTAIN®»

plus de **12 000\$**  
en prix



En collaboration avec:



**POUR PARTICIPER:**  
Inscrivez le mot de passe que vous donne François Rény durant L'EXPRESS DU SHOW-BIZZ à CHRC, du lundi au vendredi, 13h30 à 15h, puis faites parvenir le coupon ci-joint à CHRC, C.P. 8080, Sainte-Foy (Québec) G1V 4S5 ou déposez-le avant 21 heures, le 15 octobre, dans le mail central des Galeries de la Capitale.  
Tirages durant L'EXPRESS DU SHOW-BIZZ, du 21 septembre au 16 octobre 92 à CHRC 80.

Retournez à l'adresse ci-dessus mentionnée.

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
Tél.: bur.: \_\_\_\_\_ rés.: \_\_\_\_\_  
Date \_\_\_\_\_ Mot de passe \_\_\_\_\_

Aucun fac-similé et aucune reproduction mécanique ne seront acceptés.  
Règlements disponibles à la réception de CHRC.

## Jusqu'au 30 octobre PARTICIPEZ AU CONCOURS



### LE COFFRE AUX TRÉSORS DOUCET

## À GAGNER:

Plus de  
**6 000 \$**  
en prix



Écoutez  
**La bande à Gillet**  
et devinez le cadeau du jour!

**POUR PARTICIPER:**  
Remplissez le coupon de participation et déposez-le à l'une ou l'autre des 4 bijouteries Doucet ou postez-le à CJRP avant le 28 octobre, minuit.  
Du 5 au 30 octobre 1992, du lundi au vendredi vers 8h20, un coupon sera tiré au hasard. La personne choisie sera contactée et elle aura 1 minute pour découvrir le cadeau du jour dans le coffre aux trésors Doucet.

DÉPOSEZ À L'UNE OU L'AUTRE DES 4 BIJOUTERIES DOUCET  
OU  
POSTEZ À: CJRP  
Concours "Coffre aux trésors Doucet"  
C.P. 4200  
Sillery (Québec) G1T 2S2

NOM: \_\_\_\_\_  
ADRESSE: \_\_\_\_\_  
VILLE: \_\_\_\_\_ CODE POSTAL: \_\_\_\_\_  
TÉL. BUR.: \_\_\_\_\_ RÉS.: \_\_\_\_\_

Règlements du concours disponibles à CJRP. Un coupon par enveloppe.  
Aucun fac-similé, aucune reproduction mécanique ne seront acceptés.

**LESOLEIL CJRP 1060 doucet**  
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

4 \$ PLACE QUÉBEC SEULEMENT

LE VRAI CINÉMA DE RETOUR À PLACE QUÉBEC  
DU VENDREDI AU MARDI SOIR SEULEMENT  
SURVEILLEZ NOTRE PROGRAMMATION

4 \$ PLACE QUÉBEC SEULEMENT

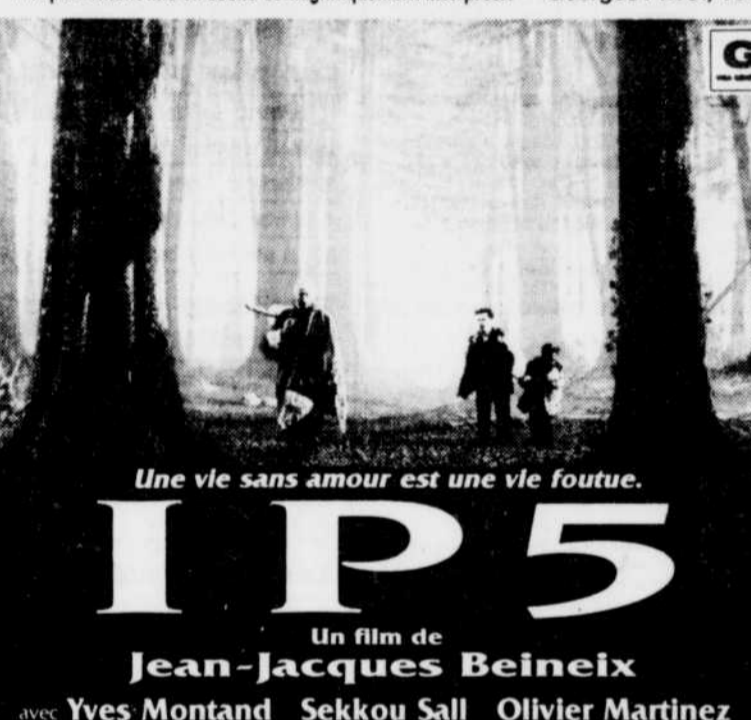


**TALONS AIGUILLES**  
UN FILM DE PEDRO ALMODOVAR  
version française de: HIGH HEELS

Ven. au mar.:  
18 h 45, 21 h

PLACE QUÉBEC 525-4524  
5 Place Québec

"...superbement mis en scène et magnifiquement interprété." - Georges Privet, Voir



**IP5**  
Un film de  
**Jean-Jacques Beineix**  
avec Yves Montand Sekkou Sall Olivier Martinez


19h

GALERIES DE LA CAPITALE 528-2455  
5401 Boul. des Galeries

**ROCK'N NONNE**  
19h 20, 21h 30

**CIMETIÈRE VIVANT 2**  
18h 15

**FLAMME SUR GLACE**  
Seulement ce film: 99c  
Sam., dim., lun.: 12h 40, 14h 45



**Indochine**  
Catherine Deneuve  
Vincent Perez  
Un film de Régis Wargnier

18h 15

Daniel Auteuil • Emmanuelle Béart • André Dussollier

un film de Claude Sautet



**Un Coeur en Hiver**

19h 05, 21h 15

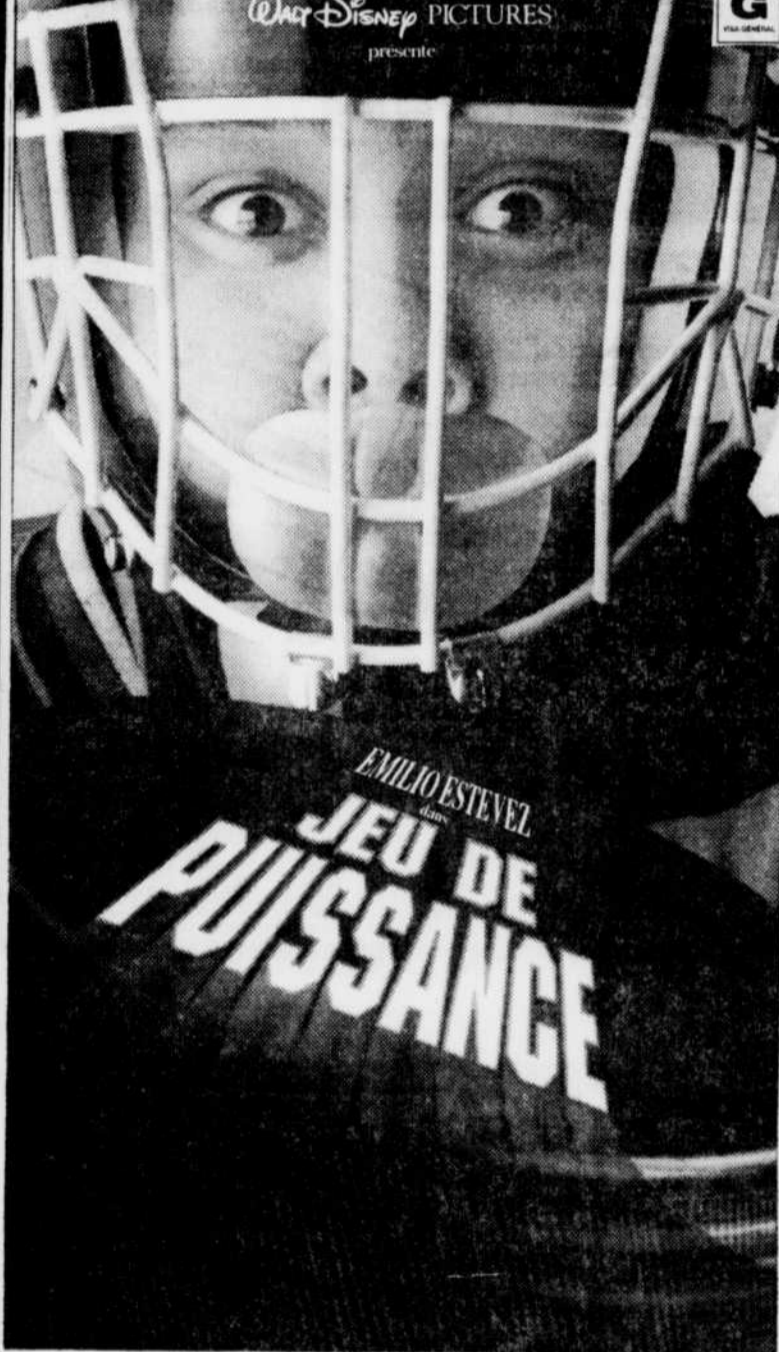
GALERIES DE LA CAPITALE 528-2455  
5401 Boul. des Galeries

**FAMOUS PLAYERS**

Attention! Venez rencontrer Badaboum le samedi 10 oct., à 14h, aux cinémas Galeries de la Capitale, pour voir le film "Jeu de puissance", et vous recevrez des cadeaux-surprises, gracieusement de

**L'ENTREPOT DU HOCKEY UN JEU DE PUISSANCE!**

Distribué par BUENA VISTA PICTURES DISTRIBUTION, INC.



**JEU DE PUISSANCE**  
EMILIO ESTEVEL

19h 05, 21h 15

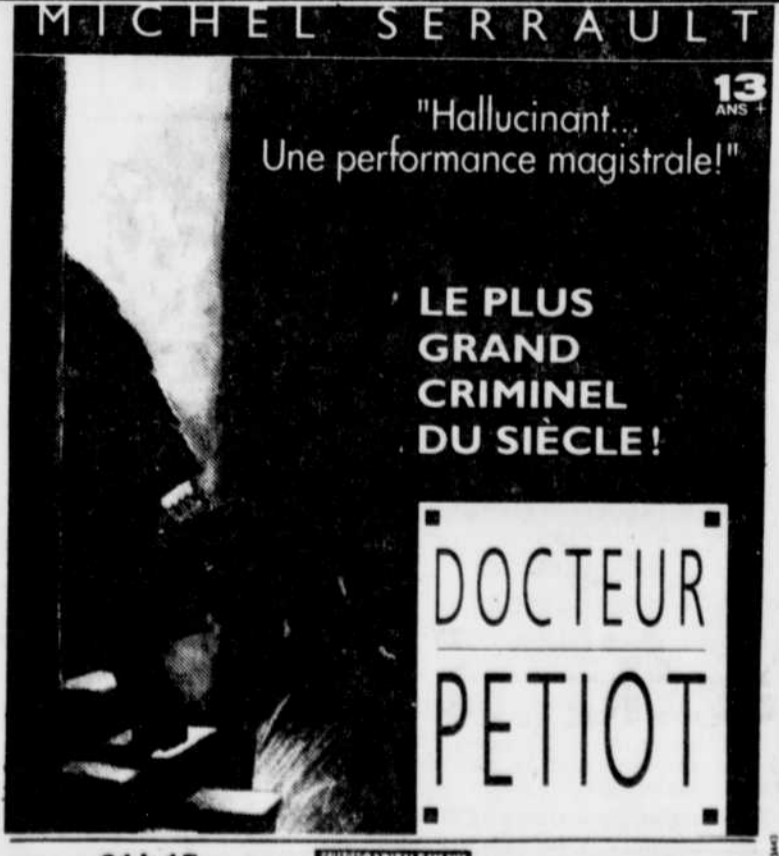
GALERIES DE LA CAPITALE 528-2455  
5401 Boul. des Galeries

**MICHEL SERRAULT**

"Hallucinant...  
Une performance magistrale!"

13 ANS +

**LE PLUS GRAND CRIMINEL DU SIÈCLE!**



**DOCTEUR PETIOT**

21h 15

GALERIES DE LA CAPITALE 528-2455  
5401 Boul. des Galeries

# OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à:  
**LISE GIGUÈRE,**  
**LE SOLEIL,**  
 C.P. 1547, 390 St-Vallier Est,  
 Québec, G1K7J6.  
 Fax: 647-3374  
 Tél: 647-3489



## Cinéma

**CINEPLEX CHAREST (529-9745)** Le dernier des Mohicans (4) v.f. de *The Last of the Mohicans*. 13h30, 16h, 19h, 21h30. 13 ans. **Basic Instinct** (4) v.f. 13h, 16h10, 19h, 21h40. 18 ans. La mort vous va si bien (4) v.f. de *Death Becomes Her*. 13h45, 19h25. G. L'esprit de Cain (4) v.f. de *Raising Cain*. 17h, 21h50. 16 ans. Jeune femme cherche colocataire (4) v.f. de *Single White Female*. 13h15, 16h, 19h15, 21h40. 16 ans. Mr Baseball (1) V.O.A. 14h, 19h25. G. Lune de miel à Vegas (5) 16h30, 21h50. G. La confession d'un barjo (1) 12h45, 15h, 17h, 19h25, 21h30. G. Cuirassé en péril (1) 13h15, 16h, 19h15, 21h40. Célibataire (4) v.f. de *Singles*. 13h30, 15h50, 19h05, 21h20. G. Prix d'entrée: 8 \$; 6 \$ pour les 14-20 ans; 4,25 \$ pour les 65 ans et plus et les moins de 14 ans. \* N.B. Possibilité de se procurer des billets à l'avance pour des représentations dans la même journée.

**CLAP (650-CLAP)** \* Le Pas suspendu de la cigogne (-) V.o.s.f. 12h15, 21h45. \* Le voleur d'enfants (-) 12h30, 16h45, 21h. *Tirelire*, combines et cie (4) 12h45. \* Une nuit sur terre (5) V.o.s.f. 14h30, 19h. \* Johnny Stecchino (-) V.o.s.f. 15h15, 19h45. \* Betty (-) 17h, 21h30. Le prince des mères (4) v.f. de *Prince of Tides*. 17h15. Prix d'entrée: 5 \$; 4,25 \$ moins de 14 ans et plus de 50 ans; 8 \$ pour les \*Super-Primeurs.

**GALERIES DE LA CAPITALE (628-2455)** Salle 1: I.P.S.-L'île aux pachydermes (5) 19h. G. Docteur Petiot (4) 21h25. 13 ans. Salle 2: 1492 (1) 18h10, 21h10. Salle 3: Jeu de puissance (1) 19h05, 21h15. Salle 4: Un cœur en hiver (3) 19h05, 21h15. G. Salle 5: Capitaine Ron (5) 19h10, 21h20. G. Salle 6: Rock'n Nonne (5) 19h20, 21h30. G. Prix d'entrée: 8 \$, 4,25 \$ enfants et âge d'or.

**LIDO (837-0234)** Salle 1: Jeu de puissance (1) 19h, 21h10. G. Salle 2: Capitaine Ron (5) 19h, 21h10. G. Salle 3: Un cœur en hiver (3) 19h. G. Le dernier des Mohicans (4) 21h10. 13 ans. Salle 4: La conquête du paradis (1) 18h30, 21h15. Salle 5: Cuirassé en péril (1) 19h, 21h10. Prix d'entrée: 8 \$; 5,50 \$ pour les 13-20 ans; 3 \$ pour les moins de 12 ans (sauf pour les films cotés 13 ans+) et plus de 65 ans.

**MIDI-MINUIT (522-2828)** Vidéos XXX. Tracy, sexe et soleil (-) 11h55, 14h25, 18h20, 20h50. Infirmière est un bon coup (-) 13h05, 15h35, 19h35. Haute tension (-) 2h, 21h. Commando Cobra (-) 10h25, 16h50, 24h10. Prix d'entrée: 7 \$.

**PARIS (694-0891)** Une ligue en jupon (5) v.f. de *A League of Their Own*. 18h30. G. La mort vous va si bien (4) v.f. de *Death Becomes Her*. 19h. G. Boomerang (5) v.f. 19h15. 13 ans. Le retour de Batman (3) v.f. de *Batman Returns*. 21h. 13 ans. **Urra** (2) 21h. G. La vieille qui marchait dans la mer (4) 21h40. 13 ans. Prix d'entrée: 2,49 \$.

**PLACE QUÉBEC (525-4524)** Salle 1: Chérie, j'ai gonflé le bébé (5) v.f. de *Honey I Blow Up the Kid*. 19h15, 21h15. G. Salle 2: Taron aiguille (1) 18h45, 21h. G. Prix d'entrée: 4 \$.

**SAINTE-FOY (656-0592)** Salle 1: 1492 (1) 20h. Salle 2: Under Siege (1) 19h, 21h10. Salle 3: Indochine (4) 18h15. Cinétière vivant # 2 (6) v.f. de *Pet Semetary* 2. 21h15. Prix d'entrée: 8 \$, 4,25 \$ enfants et âge d'or.

**CINÉMUSÉE** 14h: Traces: La décoration murale de Napoléon Bourassa (1827-1916). Auditorium du Musée du Québec. Entrée libre avec le billet d'entrée du Musée.

**VIDÉOTHÈQUES**  
 - Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, rue Saint-Joseph Est. Rens: (529-0924). 19h: L'Empire des lumières.  
 - Bibliothèque municipale de Charlesbourg, Succursale Bon-Pasteur, 425, rue Jean XXII. Rens: 624-7883. 15h30: Les trois caballeros (suite).

## Théâtre

**DEUX TANGOS POUR TOUTE UNE VIE** de Marie Laberge. Co-production avec le Théâtre de la Commune. Avec Denise Gagnon, Pierre-Philippe Guay, Denis Lamontagne, Manon Minier. Mar. au sam. 20h. La Bordée, 1143, Saint-Jean. Rés: 694-9631. Se termine le 10 octobre.

**LE THÉÂTRE DU TRIDENT** présente **FAMILLE D'ARTISTES** de Kado Kostzer et Alfredo Arias. Avec Simone Chartrand, Marie-Ginette Guay, Linda Laplante, Jacques Leblanc, Roland Lepage, Huguette Oligny, Denise Verville et le musicien Bernard Cimon. Mar. au sam. 20h. Salle Octave-Crémazie du Grand Théâtre. Réservations: 643-8131.

**DÉCROCHE-MOI LA LUNE** de Lawrence Roman dans une adaptation de Claude Fournier. Avec Michel Forget, Sophie Clément, Guy Jodoin, Caroline Claveau, Denis Trudel et Luc Roy. 20h. Salle Albert-Rousseau, 2410 Chemin Sainte-Foy. Soirée Meurtre et Mystère au Bonaparte. Tous les vendredis. Restaurant Le Bonaparte (647-4747). Côté: 32,95 \$.

**LA CROISIÈRE S'AMUSE.** Souper-comédie sur réservation seulement: 877-4606. Café Vittoria, 3405 boul. Hamel.

**SOUPER-THÉÂTRE COMIQUE AU CARCY.** Tous les ven. sam. 19h30. La réunion annuelle du Club des têtus (section Québec). Côté: 25\$. Restaurant Le Carcy, 84, Dalhousie, Vieux Port. Rens: 563-8630.

## Soirées dansantes

**Tempo Danse sociale.** Tous les jeudis 20: danse sociale et en ligne. Prix d'entrée: 5\$. 33 pour les membres. Tous les vendredis et samedis 20h: danse sociale et en ligne avec buffet en fin de soirée. Prix d'entrée: 7\$. 55 pour les membres. Tous les dimanches 17h à minuit: souper dansant. Prix d'entrée: 6\$. 65 pour les membres. Rens: 842-7556.

**Loisirs Petit Village.** Avec disco Musiquaité. 20h30. Au 2900, boul. Loiret, Beauport. Prix d'entrée: 5\$. Rens: Rodrigue (667-2508) ou Jacques (626-9362).

**Danser pour parler.** Tous les vendredis 21h30. Musique par Christian Thibault. Animation: Charlotte Lemieux (CHOI). Pizza Royale Saint-Michel, 1720, St-Michel, Sillery. Prix d'entrée: 6\$. Rens: 682-8080.

## Spectacles

**KAREN YOUNG.** 20h. Théâtre Petit Champlain, 68, rue Petit Champlain.

**TOO MANY COOKS.** 21h. Invite: L.C. Red. Soli-de-Rock 25, Marie de l'Incarnation. Prix d'entrée: 5,50\$.

**KESHEN.** 20h. Carrefour Jeunette, ancienne Hôtel de Loretteville, 103, rue Racine, Loretteville.

**LE GRAND MANÈGE.** 21h. Anglicane, 33, rue Wolfe, Lévis. Prix d'entrée: 16\$.

**Barrestaurant.** Jean-Pierre Bérubé dans *Homage à Ferrat*. Souper-spectacle les ven. sam. Chez Biron, 17, Saint-Stanislas. Prix d'entrée: 25\$ (souper-spectacle) et 10\$ (spectacle 22h). Réservation: 692-5488.

**Paul-André Labrie et Jacques Legendre.** 20h30. Prix d'entrée: 6\$. Café des Arts, 432, rue de l'Église. Rens: 648-9919.

**Christian Girard.** chansonnier Jeu au sam. 21h. Restaurant-bar La Piazza, 641 1/2, Grande-Allée Est.

**Beatles Forever.** Le D'Auteuil, 35, rue d'Auteuil.

**Gaston Giroux,** chansonnier. 20h. Aussi, soirée party avec Claude Mailou, vendredi, les sam. dim. La Broque Bouffe.

**Le jazz ensemble.** Jeu. au sam. 22h15. Café-bar l'Emprise, 57, rue Sainte-Anne. Entrée libre.

**Benoît Leblanc et Le duo Son Deux et demi.** 21h. Le Petit Paris, 48, côté de la Fabrique. Entrée libre.

**Nathalie Gauthier.** Mer. au sam. 22h. Baron Rouge, 350 boul. Sainte-Anne, Beauport.

**More Joy and the Rhythmic Hormones,** blues rock. Tous les ven. sam. 22h. Le San Antonio, 2340, boul. Sainte-Anne.

**Edouard Marquis,** pianiste. Jeu. au dim. 18h. Au Café des Artistes, rue Saint-Amable.

**Claude Patry,** chanteur québécois, country américain. Jeu. au sam. 22h. Bar Country, 624, Grande-Allée Est.

## Exposition

**LES INSTITUTIONS**  
**MUSÉE DU QUÉBEC,** 1, av. Wolfe-Montcalm, Parc des Champs-de-bataille. Lun. mar. sam. dim. 10h à 17h. Entrée libre. Jeu. ven. 10h à 21h45. Prix d'entrée: 4,75 \$; 3,75 \$; 2,75 \$. Entrée libre le mercredi. Naissance et persistance, la sculpture au Québec, 1946-1961. Se termine le 1 novembre. Calices et ciboires, objets sacrés. Se termine le 29 novembre. Jacques Villon, graveur: coup de foudre d'un collectionneur. Se termine le 29 novembre. Helen Escobedo et René Derouin. Se termine fin novembre.

**CENTRE MUSÉOGRAPHIQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL,** pavillon Louis-Jacques Casault, 3e étage, porte 3545. Mar. au jeu. 12 h à 16 h et le premier dimanche de chaque mois de 13h30 à 16h30. Prix d'entrée: 3 \$, 1,50 \$. Rens: 656-7111. *Sciences de l'Univers, de la Terre, de la Vie et de l'Homme.*

**MAISON THOMAS BAILLAIRGE,** (Centre d'accueil du Musée du Séminaire), 2 Côte de la Fabrique. *Trois siècles de continuité.*

**CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PARC DES CHAMPS DE BATAILLE,** Pavillon Baillairge, Musée du Québec, Parc des Champs-de-bataille. Rens: 648-4071. Mar. au dim. 10h à 17h45. Mer. 10h à 21h45. Entrée libre. L'histoire des Plaines d'Abraham depuis la Nouvelle-France jusqu'à nos jours.

**MUSÉE DE LA CIVILISATION,** 85, rue Dalhousie (643-2158). Tous les jours 10h à 19h. Possibilité de visites guidées. Prix d'entrée: \$4,75, \$3,75, \$2,75; gratuit 16 ans et moins. Entrée libre tous les mardis. *Histoires d'amour et d'éprouvettes.* Se termine le 10 décembre. *Être dans son assiette.* Se termine le 21 mars. *Voyages et voyageurs.* Se termine le 27 septembre. *La donation des Jésuites,* collection chinoise. *Mi-vrai, mi-faux.* Se termine le 31 janvier. *Sous la loupe du géologue - 150 ans d'histoire.* Se termine le 28 mars 93. *Rencontre de deux mondes.* Se termine le 3 janvier 93. 1792-1892: un siècle de vie parlementaire. Se termine le 11 octobre.

**MUSÉE DE CIRE DE QUÉBEC,** 22 rue St-Anne. *L'histoire de l'Amérique du Nord.* Prix: 3 \$ adultes, 1,50 \$ enfants.

**MUSÉE DU SÉMINAIRE,** 9, rue de l'Université. Mar. au dim. 10h à 17h. *Rez-de-chaussée: Huit musées en un.* Se termine en décembre. Au premier étage: *Souvenirs d'Égypte.* Se termine en décembre. *Souvenirs d'Égypte.* Se termine en décembre. *Il signent l'histoire.* Se termine le 8 mars. *Québec en trois dimensions.* se termine le 25 janvier: *Guerres et Commémorations.* se termine le 8 mars. Au 2e étage: *Sous la loupe du géologue - 150 ans d'histoire.* se termine le 28 mars. *Cos paysages qui nous habitent.* se termine le 1 novembre. Au 3e étage: *Le patrimoine religieux.* se termine en avril. *La bibliothèque oubliée.* se termine le 31 mai. Au 4e étage: *Orfèvrerie et patrimoine religieux.* se termine en décembre. Prix d'entrée: \$3; \$2,40 d'or; 1,50 \$ étudiant et 1 \$ pour moins de 16 ans.

**DOMAINE DE MAIZERETS,** 1000, av. de la Vérendrye. Lun. au ven. 13h à 21h et le samedi 10h à 21h. *Souvenirs d'enfance de Berthe Lalloucourt.* Se termine le 15 octobre. Entrée libre.

**VILLA BAGATELLE,** 1563, chemin Saint-Louis, Sillery. Rens: 688-8074. Mar. au dim. 11 h à 17 h. *Arts et Humour* avec Antoine Dumas et Raoul Hunter. Se termine le 25 octobre.

**CENTRE D'INTERPRÉTATION ARCHÉOLOGIQUE DU PREMIER PALAIS DE L'INTENDANT,** 6, rue Vallières. Rens: 691-4606. Mar. au dim. 10h à 17h. Entrée libre. *Le passé sous vos pieds.* Aussi, jusqu'au 4 novembre, activités éducatives: un archéologue vous guide à travers des vestiges aménagés du site, sur réservation le mardi au vendredi de 10h à 17h.

**CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA VIE URBAINE,** 43, côté de la Fabrique. Mar. au dim. 10 h à 17 h. Possibilité de visites commentées, jeux urbains et ateliers sur réservation. Rens: 691-4606. Québec, cité archéologique. Se termine le 26 octobre.

**CENTRE MUSÉOGRAPHIQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL,** pavillon Louis-Jacques Casault, 3e étage, porte 3545. Mar. au jeu. 12 h à 16 h et le premier dimanche de chaque mois de 13h30 à 16h30. Prix d'entrée: 3 \$, 1,50 \$. Rens: 656-7111. *Sciences de l'Univers, de la Terre, de la Vie et de l'Homme.*

**MAISON THOMAS BAILLAIRGE,** (Centre d'accueil du Musée du Séminaire), 2 Côte de la Fabrique. *Trois siècles de continuité.*

**DES ARTS VISUELS,** salle 3731, pavillon Louis-Jacques Casault, Université Laval. Mar. au ven. 9h30 à 16h; Dim. 13h à 17h. *Athènes - Images d'une enfance de Pierre Ringette.* Se termine le 1 novembre.

**DU CHÂTEAU,** 1, rue des Carrières. Tous les jours 9h à 21h. *Denise Poirier.* Se termine le 31 octobre.

**DU FAUBOURG,** bibliothèque Saint-Jean-Baptiste. *Encre, resine et reliefs de Roberto Gustavo Miguens.* Se termine le 18 octobre.

**DU MUSÉE,** 24, boul. Champlain, près de Place Royale. Mar. au ven. 11h à 18h; Sam. Dim. 10h à 17h. Rens: 643-7975. Exposition itinérante *Campagnes internationales pour la sauvegarde de Fès (Maroc)* présentée par UNESCO. Se termine le 23 octobre.

**ENGRAMME,** 263, Saint-Vallier Est. Mar. au dim. 13h à 17h. Marc Dugas & Louise Demers, simulacres. Se termine le 23 octobre.

**ESTAMPE PLUS,** 49, rue Saint-Pierre, près de Place Royale. Rens: 694-1303. Du mar. au sam. 11h30 à 17h30 et dim. 13h à 17h30. *Les gestes et les récits de Judith Bellavance et Souvenirs de province de Madeleine Lemire.* Se termine le 5 novembre.

**JULES HARVEY,** 2095, chemin Sainte-Foy. Rens: 681-7147. Mar. mer. sam. 10h à 17h; Jeu. ven. 10h à 21h; Dim. 13h à 17h. *Tu peux-tu m'aimer pareil?* une quarantaine d'œuvres de Michel Rivest. Se termine le 11 octobre.

**LINDA VERGE,** 190 Grande-Allée Ouest. Mer. Jeu. 11h à 17h; ven. 11h à 21h; Sam. dim. 13h à 17h. *Joseph-Richard Veilleux.* Se termine le 25 octobre.

**MAISON DU POTIER,** 206, Christophe-Colomb est. Rens: 648-8822. Mar. au jeu. 11h à 17h et le ven. 11h à 21h. *François Fautoux-Pronovost,* céramiste. Se termine le 1 novembre.

**MAISON LOUISE CARRIER,** 33, rue Wolfe, Lévis. Mar. mer. et ven. 9 h à 17 h; Jeu. 9 h à 21 h; Sam. Dim. 13 h à 17 h. *Ces espaces qui évoquent de Diane Papillon Pouliou.* Se termine le 18 octobre.

**OEIL DE POISSON,** 25, boul. Charest Ouest. Rens: 648-2975. Mer. au dim. 13 h à 17 h. *Silulacres de Louise Demers et Marc Dugas.* Se termine le 23 octobre. Aussi, *Bernard Houde,* peintures. Se termine le 25 octobre. Vernissage ce soir 20h.

**LA P'TITE ÉCOLE DU RANG,** 871, Jacques-Cartier Sud, Tewkesbury. *Lucie Arseneo,* huiles, sculptures, techniques mixtes. Se termine le 25 octobre.

**LA ROSERAIE,** 825 Arthur Rousseau, Sainte-Foy. Jeu. ven. 19h à 21h. Sam. dim. 13h à 17h. *Noël Alala,* photographie paysagiste. Se termine le 31 octobre.

**SCEAU DU ROY,** 21, Sault-au-Matelot. Rens: 694-1344 ou 692-1703. Mer. jeu. dim. 12 h à 18 h; ven. sam. 12 h à 20 h. Collectif d'artistes. Se termine le 17 octobre.

**TRAIT-CARRÉ,** 7985, Trait-Carré, Charlesbourg. Jeu. ven. 19h à 21h; Sam. 13h à 21h;

**MAISON HAMEL-BRUNEAU,** 2608, chemin Saint-Louis. Mar. au dim. 12h30 à 17h et mer. 19h à 21h. Art et Science. Se termine le 3 janvier.

**BIBLIOTHÈQUE CHARLES-H. BLAIS,** 1245, Chanoine Morel, Sillery. Jeu. ven. 14h à 21h. Sam. dim. 13h à 17h. *Des chemins sur la mer de Odette Ducas.* Se termine le 25 octobre.

**BIBLIOTHÈQUE DE CHARLESBOURG,** Salle Reine-Malouin, 7950, 1ère Avenue, Ouelles d'expression diverses de Jocelyne Bureau.

**BIBLIOTHÈQUE SAINT-ANDRÉ,** 2155, boul. Bastien, Neufchâteau. Mar. Jeu. 13h à 20h30; Mer. ven. 13h à 17h30; Sam. Dim. 13h à 17h. René Magny. Se termine le 5 novembre.

**BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-NICOLAS,** 220, route du Pont, Fragments de Raymond Servant. Se termine le 31 octobre.

**BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL,** pavillon Jean-Charles-Ronenfant. *Vestiges de Biblion de Louis Sanjaon.* Se termine le 1 novembre.

**Événements spéciaux**  
**L'ART AUTOCHTONE CONTEMPORAIN.** Exposition en trois volets aux endroits suivants: *Volet Québec-Mexique: Nouveaux territoires - 350 500 ans après.* Salle d'exposition de la bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, rue Saint-Joseph Est, du mardi au dim. de midi à 17h; *Volet Pancanadien: Nouveaux territoires - 350 500 ans après.* Les Voûtes du Palais, 8 rue Vallières, du lun. au dim. de midi à 17h et les Promenades du Vieux Québec, 43, rue Buade, les lun. mar. mer. 9h30 à 17h30 et les jeu. ven. 9h30 à 21h et sam. 9h à 17h. *Aitnanu,* photographes de Serge Jauvin. Mail central de Place Fleur de Lys, les lun. mar. mer. 9h30 à 17h30, les jeu. ven. 9h30 à 21h et les sam. 9h à 17h.

**Galeris**  
**ANIMA G,** 31e étage du complexe G (644-9841). Lun. au ven. 10h à 16h. Sam. Dim. 13h à 17h. *Esprits du Caribbe - 500 ans après de José Mercader,* huiles et acryliques. Se termine le 25 octobre. *Gaston Chénard,* huiles et acryliques. *Académie des Beaux Arts, Sylvia Araya,* disciplines variées. Se termine le 7 décembre.

**ANIMA G,** rez-de-chaussées, 1060, rue Conroy. Lun. au ven. 9 h à 17 h. *Jacinthe Nadeau,* acryliques et aquarelles. Se termine le 28 octobre.

**ATELIER-GALERIE,** 499 rue Saint-Jean. Mer. dim. 12h à 17h. *Marie-Claude Bouillon et Linda Turcotte.* Se termine le 10 octobre.

**DES ARTS VISUELS,** salle 3731, pavillon Louis-Jacques Casault, Université Laval. Mar. au ven. 9h30 à 16h; Dim. 13h à 17h. *Athènes - Images d'une enfance de Pierre Ringette.* Se termine le 1 novembre.

**DU CHÂTEAU,** 1, rue des Carrières. Tous les jours 9h à 21h. *Denise Poirier.* Se termine le 31 octobre.

**DU FAUBOURG,** bibliothèque Saint-Jean-Baptiste. *Encre, resine et reliefs de Roberto Gustavo Miguens.* Se termine le 18 octobre.

**DU MUSÉE,** 24, boul. Champlain, près de Place Royale. Mar. au ven. 11h à 18h; Sam. Dim. 10h à 17h. Rens: 643-7975. Exposition itinérante *Campagnes internationales pour la sauvegarde de Fès (Maroc)* présentée par UNESCO. Se termine le 23 octobre.

**ENGRAMME,** 263, Saint-Vallier Est. Mar. au dim. 13h à 17h. Marc Dugas & Louise Demers, simulacres. Se termine le 23 octobre.

**ESTAMPE PLUS,** 49, rue Saint-Pierre, près de Place Royale. Rens: 694-1303. Du mar. au sam. 11h30 à 17h30 et dim. 13h à 17h30. *Les gestes et les récits de Judith Bellavance et Souvenirs de province de Madeleine Lemire.* Se termine le 5 novembre.

**JULES HARVEY,** 2095, chemin Sainte-Foy. Rens: 681-7147. Mar. mer. sam. 10h à 17h; Jeu. ven. 10h à 21h; Dim. 13h à 17h. *Tu peux-tu m'aimer pareil?* une quarantaine d'œuvres de Michel Rivest. Se termine le 11 octobre.

**LINDA VERGE,** 190 Grande-Allée Ouest. Mer. Jeu. 11h à 17h; ven. 11h à 21h; Sam. dim. 13h à 17h. *Joseph-Richard Veilleux.* Se termine le 25 octobre.

**MAISON DU POTIER,** 206, Christophe-Colomb est. Rens: 648-8822. Mar. au jeu. 11h à 17h et le ven. 11h à 21h. *François Fautoux-Pronovost,* céramiste. Se termine le 1 novembre.

**MAISON LOUISE CARRIER,** 33, rue Wolfe, Lévis. Mar. mer. et ven. 9 h à 17 h; Jeu. 9 h à 21 h; Sam. Dim. 13 h à 17 h. *Ces espaces qui évoquent de Diane Papillon Pouliou.* Se termine le 18 octobre.

**OEIL DE POISSON,** 25, boul. Charest Ouest. Rens: 648-2975. Mer. au dim. 13 h à 17 h. *Silulacres de Louise Demers et Marc Dugas.* Se termine le 23 octobre. Aussi, *Bernard Houde,* peintures. Se termine le 25 octobre. Vernissage ce soir 20h.

**LA P'TITE ÉCOLE DU RANG,** 871, Jacques-Cartier Sud, Tewkesbury. *Lucie Arseneo,* huiles, sculptures, techniques mixtes. Se termine le 25 octobre.

**LA ROSERAIE,** 825 Arthur Rousseau, Sainte-Foy. Jeu. ven. 19h à 21h. Sam. dim. 13h à 17h. *Noël Alala,* photographie paysagiste. Se termine le 31 octobre.

**SCEAU DU ROY,** 21, Sault-au-Matelot. Rens: 694-1344 ou 692-1703. Mer. jeu. dim. 12 h à 18 h; ven. sam. 12 h à 20 h. Collectif d'artistes. Se termine le 17 octobre.

**TRAIT-CARRÉ,** 7985, Trait-Carré, Charlesbourg. Jeu. ven. 19h à 21h; Sam. 13h à 21h;

**MAISON HAMEL-BRUNEAU,** 2608, chemin Saint-Louis. Mar. au dim. 12h30 à 17h et mer. 19h à 21h. Art et Science. Se termine le 3 janvier.

**BIBLIOTHÈQUE CHARLES-H. BLAIS,** 1245, Chanoine Morel, Sillery. Jeu. ven. 14h à 21h. Sam. dim. 13h à 17h. *Des chemins sur la mer de Odette Ducas.* Se termine le 25 octobre.

**BIBLIOTHÈQUE DE CHARLESBOURG,** Salle Reine-Malouin, 7950, 1ère Avenue, Ouelles d'expression diverses de Jocelyne Bureau.

**BIBLIOTHÈQUE SAINT-ANDRÉ,** 2155, boul. Bastien, Neufchâteau. Mar. Jeu. 13h à 20h30; Mer. ven. 13h à 17h30; Sam. Dim. 13h à 17h. René Magny. Se termine le 5 novembre.

**BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-NICOLAS,** 220, route du Pont, Fragments de Raymond Servant. Se termine le 31 octobre.

**BIBLIOTHÈQUE DE L**

# MusiquePlus ne diffusera qu'une fois le clip de Madonna

À nouveau, Madonna suscite la controverse, cette fois avec son vidéoclip d'*Erotica*. Jugé trop osé par MusiquePlus, il ne sera diffusé qu'une seule fois, ce soir à minuit.

par MICHEL BILODEAU  
collaboration spéciale

Après avoir visionné le nouveau clip de Madonna, le comité de sélection et le comité de programmation de MusiquePlus ont pris la

décision de ne pas le retenir pour la programmation régulière.

Il semble que, contrairement à ce que la maison de disques de Madonna a annoncé il y a quelques semaines, MusiquePlus n'a reçu qu'une version d'*Erotica*: la version « épicee ».

Cependant, pour les téléspectateurs qui aimeraient voir le clip, MusiquePlus a pris la décision de le présenter une seule fois, ce soir à minuit.

Selon une porte-parole de MusiquePlus, il n'y aura plus d'autre diffusion à moins que la chaîne n'obtienne une version censurée. Selon la même porte-parole, la maison de disques de Madonna n'aurait pas en main une telle version et, pour l'instant, il n'est pas question de modifier le clip.

Autre revirement chez Warner, qui s'apprête à lancer le nouveau disque de Madonna (il sera en magasin le 20 octobre). La maison vient d'annoncer que le clip d'*Erotica* ne sera pas disponible en vidéocassette comme ce fut le cas pour *Justify My Love*.

Ce n'est pas la première fois

qu'un vidéoclip de Madonna suscite la controverse. Que l'on songe à *Justify My Love*, ou à *Like A Prayer*.

Avec nouveau disque et nouvelle tournée en vue, voilà une bonne publicité pour la chanteuse, quoique la situation surprenne. Après tout, c'est en bonne partie grâce à ses clips que Madonna a été propulsée au rang des superstars.

Il y a gros à parier qu'une nouvelle version d'*Erotica* sera réalisée ou que le prochain clip sera moins corsé.

**Oldfield et The Cure en concert**  
Fans de Mike Oldfield et The Cure : réservez vos soirées de samedi et de dimanche, ou program-

mez votre magnéscope. MusiquePlus diffusera, demain, le concert donné par Oldfield au château d'Edinburgh pour souligner la parution de son *Tubular Bells 2*, et dimanche, le concert acoustique que la troupe de Robert Smith a présenté à l'émission *Unplugged* de MTV.

En lançant en grande pompe le successeur du désormais classique *Tubular Bells*, Oldfield faisait d'une pierre deux coups puisque les profits de ce concert ont été

versés au « Prince Trust », un organisme de charité patronné par le prince Charles.

Concert acoustique inhabituel aussi pour The Cure, le lendemain à 19 h. Smith et compagnie en profitent pour livrer un bref tour d'horizon, de *Boys Don't Cry* à *Let's Go To Bed* en passant par *The Walk* et *Just Like Heaven*.

Si vous ratez le concert, vous pourrez toujours vous reprendre jeudi car il sera diffusé en reprise à 19 h 30, ou encore vous procurer la vidéocassette *Play Out*.

## UNE PLACE AU SOLEIL



Faire parvenir vos communiqués à: PIERRE CHAMPAGNE  
LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier Est, Québec, G1K7J6.  
Tél: 647-3394 Fax: 647-3374

### L'étiquette

Il ne faut jamais couper sa salade avec son couteau. Ça ne se fait pas. C'est impoli. Ce n'est pas distingué. Il ne faut pas passer la corbeille de pain à qui que ce soit, à moins qu'elle vous soit demandée. Si votre serviette de table tombe par terre, lorsque vous vous levez, vous la laissez par terre et vous en demandez une autre. Il n'est pas poli de la ramasser. On ne prend jamais de bière ou de boisson forte en apéritif; l'étiquette préfère un kir, un campari, un Dubonnet. Si vous n'aimez pas le potage, mieux vaut faire semblant de le manger en trempant votre cuillère dans l'assiette, de temps en temps, sans la porter à votre bouche. Il est indécent de s'échanger une petite bouchée de chaque assiette pour faire une petite dégustation commune. Ça ne se fait pas, sous peine de mort. La mode des doggy bag est épouvantable. On n'apporte rien à la maison, même pas le gâteau de fête qu'il vaut mieux laisser au personnel. Quant au pourboire, il ne s'applique pas sur les apéritifs ni les vins, à moins que ceux-ci aient été servis avec diligence. Vous voulez en connaître davantage sur l'étiquette au restaurant, être remarquable sans être remarqué... ? Communiquez avec Denise ou Hélène Bisson au 651-3050. Elles offrent des cours pendant un bon repas. L'utile et l'agréable.

### Les duchesses

Les jurés qui ont procédé, en fin de semaine dernière, au choix préliminaire des duchesses du prochain Carnaval de Québec, ont été favorablement impressionnés par la qualité des candidates. L'immense majorité des filles étaient étudiantes à l'université, certaines même au niveau de la maîtrise, la plupart d'entre elles travaillaient également à temps partiel de 15 à 20 heures par semaine, en plus de donner un peu de leur temps à des organismes bénévoles au sein du campus universitaire ou dans leur milieu. Toutes se disaient prêtes à abandonner une session (celle d'hiver) de leurs études pour devenir duchesse et profiter de cette expérience de vie absolument sensationnelle. Le choix définitif sera fait le 25 octobre, jour de retour à l'heure normale et veille du référendum. Le comité du choix des duchesses est présidé, cette année, par Claude Gauvin, comptable agréable chez Poissant Thibault-Peat Marwick Thorne.

### Notules

- Cette chronique ne sera pas publiée pendant les deux prochaines semaines, le titulaire étant en vacances jusqu'au 26 octobre.
- Marquis Lessard, de Saint-Joseph de Beauce, tient à préciser que le numéro de téléphone pour retenir des billets permettant d'assister au spectacle d'Yves Cantin et des artistes du Théâtre lyrique du Nord, le samedi 31 octobre, à la polyvalente Veilleux de Saint-Joseph, est le 397-6979.
- Autre numéro de téléphone qu'il faut préciser : celui de Par-T-Golf. C'est le 688-GOLF ou 688-4653 et non le 688-POOL comme le laissait supposer une récente notule parue dans cette rubrique.
- C'est aujourd'hui, tout comme hier, la Journée de la pomme. Des bénévoles de la Fondation Cardinal-Villeneuve vous offriront une pomme partout en ville. C'est une étudiante à l'université Laval et ancienne bénéficiaire de ce centre pour enfants handicapés, Mlle Mathilde Barbeau, qui est la porte-parole officielle de cette campagne, cette année.
- En plus d'offrir un certificat en études russes, la faculté des lettres de l'université Laval invite toute la population à découvrir le monde russe, tous les dimanches, du 18 octobre au 6 décembre, en après-midi. Alexandre Sadetsky vous donnera plus de renseignements si vous lui téléphonez au 656-3322.

LES LETTRES DE **CHOI**

Écoutez CHOI 98.1 FM de 7h à 8h, de midi à 13h et de 16h à 17h. Si cette lettre est mentionnée, vous aurez 98 secondes pour appeler aux studios et donner le numéro de cette page.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **43537411**

Si non, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

Plus de **3 500 points** offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

CLUB Multi points

**DU 9 AU 15 OCTOBRE 1992**

**PLACE CHAREST**  
Du Boul. et Boul. Charest 529-9745

**LE DERNIER DES MOHICANS (13+)** Dolby  
13:30 - 16:00 - 19:00 - 21:30

**BASIC INSTINCT (V. FRANÇAISE) (18+)**  
13:00 - 16:10 - 19:00 - 21:40

**LA MORT VOUS VA SI BIEN (G) Dolby**  
13:45 - 19:25

**L'ESPRIT DE CAÏN (16+)**  
17:00 - 21:50

**JEUNE FEMME CHERCHE COLOCATAIRE (16+)**  
13:15 - 16:00 - 19:15 - 21:40

**LUNE DE MIEL À VEGAS (G)**  
16:30 - 21:50

**MR. BASEBALL (v. o. anglaise) (G)**  
14:00 - 19:25

**CONFESSIONS D'UN BARJO (G)**  
12:45 - 15:00 - 17:00 - 19:25 - 21:30

**CUIRASSÉ EN PÉRIL Dolby**  
13:15 - 16:00 - 19:15 - 21:40

**CÉLIBATAIRES (G)**  
13:30 - 15:50 - 19:05 - 21:20

**LE CLAP**  
2360 ch. Ste-Foy, Ste-Foy 690-CLAP

**LE VOLEUR D'ENFANTS (G)**  
12:30 - 16:45 - 21:00

**BETTY (13+)**  
Ven. sam.: 17:00 - 21:30  
Lun. mar.: 17:00  
Mer. jeu.: 15:00 - 19:30

**CINÉMA LIDO**  
Promenades Lévis-Lauzon 837-0234

**JEU DE PUISSANCE (G)**  
Ven.: 19:00 - 21:10  
Sam. dim. lun.: 13:00 - 19:00 - 21:10  
Mar. mer. jeu.: 19:00 - 21:10

**CAPITAINE RON (G)**  
Ven.: 19:00 - 21:10  
Sam. dim. lun.: 13:00 - 19:00 - 21:10  
Mar. mer. jeu.: 19:00 - 21:10

**UN COEUR EN HIVER (G)**  
Ven.: 19:00  
Sam. dim. lun.: 13:00 - 19:00  
Mar. mer. jeu.: 19:00

**LE DERNIER DES MOHICANS (13+)**  
Tous les jours: 21:10

**1492 - LA CONQUÊTE DU PARADIS**  
Ven.: 18:30 - 21:15  
Sam. dim. lun.: 13:00 - 18:30 - 21:15  
Mar. mer. jeu.: 18:30 - 21:15

**PINOCCHIO (G)**  
Sam. dim. lun.: 13:00

**CUIRASSÉ EN PÉRIL**  
Tous les jours: 19:00 - 21:10

**CRÉMA DE PARIS**  
Place D'Youville 584-8811

**99¢ 1.49¢ 2.49¢**

★★★★ LE MEILLEUR FILM D'AVENTURE DE L'ANNÉE.  
- Mike Clarke, USA TODAY

**DANIEL DAY-LEWIS**  
**LE DERNIER DES MOHICANS**  
Version française de THE LAST OF THE MOHICANS

13 ANS +

PLACE CHAREST 529-9745  
Du Boul. et Boul. Charest

CINÉMA LIDO 837-0234  
Promenades Lévis-Lauzon

PLACE DU ROYAUME 545-4280  
Chicoutimi

ALMA 668-0141  
Complexe J. Gagnon

JONQUIÈRE 695-0261  
2445 St-Dominique

**TOM SELLECK**  
**Mr. Baseball**

2 SEM.

PLACE CHAREST 529-9745  
Du Boul. et Boul. Charest

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

**"IRRÉSISTIBLE!"**  
- Franco Nuovo, JOURNAL DE MONTREAL

**"Hyppolite Girardot DÉLIRANT dans le rôle du Barjo!"**  
- M.A. Barbancourt, MUSIQUE PLUS

**"Un pied de nez à la normalité qui nous fait rire de nos petites bibites."**  
- S. Pilon, L'ENFER C'EST NOUS AUTRES

**"Grandiose, subtil et hilarant!"**  
- LE FIGARO

**CONFESSIONS D'UN BARJO**

**HYPOLITE GIRARDOT**  
**ANNE BROCHET**  
**RICHARD BOHRINGER**

UN FILM DE JEROME BOVIN

A L'AFFICHE!

PLACE CHAREST 529-9745  
Du Boul. et Boul. Charest

**RICK MORANIS**  
**CHÉRIE, J'AI GONFLÉ LE BÉBÉ**

Version française de "Honey I Blew Up the Kid"

PLACE QUÉBEC 525-4524  
5 Place Québec

19h 15 et 21h 15 du vendredi au mardi inclus.

**STEVEN SEAGAL**  
**UNDER SIEGE**

16 ANS +

Version originale anglaise

STE-FOY 656-0592  
2500 Boul. Laurier

Version française

PLACE CHAREST 529-9745  
Du Boul. et Boul. Charest

ATTENTION, CINÉMA LES GALERIES DE LA CAPITALE OUVERT EN MATINÉE LE LUNDI 12 OCTOBRE 1992.

**kurt russell • martin short**

**FAMOUS PLAYERS**

Martin désirait avant tout d'agréables et paisibles vacances en famille. Pourtant ce n'est pas ce qui l'attendait...

**CAPITAINE RON**

Version française

GALERIES DE LA CAPITALE 628-2455  
5401 Boul. des Galeries

Ven.: 19h 10, 21h 20

DÉCOUVREZ LA VÉRITÉ.

UN FILM DE RIDLEY SCOTT

**GERARD DEPARDEU**  
**1492 CHRISTOPHE COLOMB**

PARAMOUNT PRÉSENTE UNE PRODUCTION PERCY MAIN/LEGENDE PRODUCTION. UN FILM DE RIDLEY SCOTT. GERARD DEPARDEU. 1492: CHRISTOPHE COLOMB. ARMAND ASSANT. ET SIGOURNEY WEAVER. VANGELIS. WILLIAM ANDERSON. A.C.E. ET FRANÇOISE BONNOT. MUSICIENS: NORRIS SPENCER. PHOTOGRAPHE: ADRIAN BIDDLE, B.S.C. COSTUMEUR: MARC BOYMAN ET ROSELYNE BOSCH. COIFFEURS: MIMI POLK SOTELA ET ALAIN GOLDMAN. LE RÔLE DE LA VÉRITÉ.

13 ANS +

Ven.: 18h 10, 21h 10

GALERIES DE LA CAPITALE 628-2455  
5401 Boul. des Galeries

Version française

STE-FOY 656-0592  
2500 Boul. Laurier

Ven.: 20h

## ÉDITORIAL

## Québec 2002 pourquoi?

Une étude indique que les retombées économiques des Jeux olympiques de 2002 seraient de 611 millions \$. Elle a été effectuée par des universitaires à la demande de la corporation des Jeux.

L'étude ne mesure que les retombées engendrées par les dépenses du comité organisateur et des visiteurs.

On n'y trouve pas d'analyse sur la rentabilité de l'événement. Une autre recherche sera rendue publique prochainement sur ce sujet. Une fuite indique que le petit « profit » de 13 millions \$ qu'on pensait dégager d'un budget de plus de 750 millions \$ aurait disparu...

Dans l'étude sur les retombées, on ne s'est intéressé qu'à l'activité économique supplémentaire causée par l'argent neuf, injecté dans la région grâce aux Jeux.

En fait, les promoteurs de tout projet entraînant une activité économique supplémentaire dans la région pourraient commander une étude semblable qui conclurait aussi à des retombées positives.

Ainsi en serait-il des projets d'un aéroport mieux équipé, de la réfection du vieux pont de Québec ou encore, d'investissements accrus dans l'éducation et la formation de la main-d'oeuvre.

Tous ces projets généreraient une activité économique supplémentaire et celui dont l'ampleur équivaudrait aux Jeux de 2002 générerait sensiblement les mêmes retombées économiques!

Mais cet argent neuf injecté dans l'économie, et sur lequel on insiste beaucoup dans l'étude, d'où vient-il? Principalement des impôts prélevés chez les contribuables. Ces impôts — supplémentaires? — alimenteront les gouvernements qui seront de gros bailleurs de fonds du comité organisateur.

Les responsables de l'étude affirment que ces impôts proviendront en presque totalité de l'extérieur de la région de Québec. Si cela était et que les impôts des Ontariens, par exemple, apportent cet argent neuf pour les Jeux de Québec, on sera mal placé pour critiquer les « cadeaux » qu'ils réclameront à leur tour ou que les gouvernements voudront, un jour, leur verser à même nos deniers!

Plus sérieusement, il faut se demander si l'investissement de centaines de millions dans des Jeux, fussent-ils olympiques, en vaut la chandelle. N'y aurait-il pas un meilleur usage à faire de nos taxes lorsque les gouvernements croulent sous les déficits et que la dette publique atteint des sommets vertigineux? Les épargnants japonais nous prêtent déjà, contre intérêt, l'équivalent des sommes requises pour maintenir notre système de santé. Nos impôts ne suffisent pas à assurer le niveau de services auxquels nous sommes habitués.

Les Canadiens et les Québécois ne sont pas les seuls peuples happés par la folie des grandeurs. Treize communes des Alpes sont endettées pour des générations à la suite des Jeux d'Albertville, les autorités espagnoles ont tant investi dans l'année du 500e anniversaire de Christophe Colomb que leur cote de crédit a baissé.

Ici, aussi, on se souvient plus des Jeux de Montréal par les impôts que le gouvernement a décrétés pour éponger le gouffre qu'ils avaient creusé dans les finances publiques que par les retombées économiques dont certains milieux avaient profité.

Mieux vaudrait laisser Calgary tenter de rentabiliser ses investissements olympiques en 2002 et militer en faveur de sites olympiques permanents; mais, si l'on veut toujours saupoudrer 600 millions \$ dans la région de Québec, pourquoi ne pas consentir à la population une réduction de taxes qu'elle dépenserait à sa guise? Cela, aussi, créerait des retombées économiques.

MARIE CAQUETTE

## Témoignage

## Dédale et détours

C'est lorsque nous nous trouvons confrontés à l'une de nos institutions que nous en comprenons avec amertume la nature véritablement sélective, hostile et impitoyable. Quand j'ai voulu emmener mon épouse péruvienne au Québec, j'ai réalisé que mes convictions relatives aux droits du citoyen canadien n'étaient qu'illusions.

Tout d'abord à l'ambassade canadienne au Pérou on m'a informé d'inconcevables délais. Incrédule, j'ai demandé au responsable, M. Michel Vermette, de pouvoir consulter le texte de loi sur l'immigration, ce qui me fut refusé sans explication. Notre instance nous a valu d'être expulsés de l'ambassade, mon épouse et moi.

Compte tenu de la détérioration des conditions de vie au Pérou, je suis revenu au Québec dans l'espoir de hâter la venue de mon épouse. Au Québec, on est prêt à accueillir ma compagne; les documents pour le parrainage ont été retournés à l'ambassade du Canada au Pérou via le Mexique. Mon épouse doit cependant obtenir deux formulaires de l'ambassade et les remplir avant que l'on commence à étudier son dossier d'immigration.

Lorsqu'elle s'est rendue à l'ambassade pour obtenir ces formulaires, un gardien, qui a refusé de s'identifier et de révéler de quelle autorité il détenait ses directives, l'a expulsée après lui avoir dit que son dossier serait archivé et qu'elle se-

rait très mal reçue si elle se présentait de nouveau à l'ambassade.

Devant cette situation inouïe, je me suis empressé d'écrire au ministre de l'Immigration, M. Bernard Valcourt, le 28 août 1992, pour lui faire part de la situation. Une seconde lettre a été envoyée à M. James Leach, ambassadeur du Canada au Pérou, le 10 septembre dernier pour lui demander de bien vouloir permettre à mon épouse l'entrée immédiate au Canada en raison de la situation dramatique dans laquelle elle se trouve et des irrégularités survenues dans son dossier.

La situation économique du Pérou étant catastrophique, les possibilités d'emploi y sont inexistantes. Mon épouse ne peut survivre que très difficilement dans de telles conditions et le peu d'aide économique que je peux lui apporter ne suffit nullement à lui offrir les conditions minimales d'une vie décente.

Concernant le cas que je viens d'exposer et dont M. Mulroney devrait avoir pris connaissance à l'heure actuelle, que devons-nous penser de son discours sur la réunification des familles? Savez-vous qu'à Immigration Canada on estime donner priorité aux familles quand en réalité les délais varient souvent de un an à trois ans?

Stéphane Côté  
Sainte-Foy

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:  
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef:  
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:  
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:  
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:  
ANDRÉ FORGUESDirecteur de l'édition:  
MICHEL AUDET

## Nouvelles familles, pires parents ?

Que la famille d'aujourd'hui ressemble parfois assez peu à celle d'hier, tous le disent. Il n'est pourtant pas démontré que tous et chacun des changements survenus se soient effectués en défaveur de types modernes de vie familiale. D'ailleurs, il n'est même pas prouvé que la famille qu'on qualifie approximativement de « traditionnelle » soit aujourd'hui une espèce en voie de disparition.

On peut donc se permettre un temps de réflexion avant d'emboucher, au sujet de « la famille d'aujourd'hui », les trompettes de l'apocalypse.

Si, en effet, on attend de la famille la traditionnelle et admirable capacité de soutien et d'accompagnement qui l'a toujours caractérisée, l'observation quotidienne démontre qu'on l'obtient encore dans la vaste majorité des cas. Rappelons, à cet égard, l'immense étude intitulée « Les habitudes de vie des élèves au secondaire » et conduite par le ministère de l'Éducation et le Centre de recherches de l'université Laval auprès de 5500 jeunes.

À n'en pas douter, les chiffres issus de ces importants travaux et auxquels j'ai déjà donné écho il y a quelques mois démontrent ceci : les parents, de l'avis même des jeunes, sont physiquement présents auprès d'eux aussi bien en soirée qu'au cours des fins de semaine, ouverts à leurs doléances, capables de dialogue et soucieux d'encourager. Sur tous ces thèmes, les jeunes présentent des réponses reconfortantes dans plus de 80 ou 90 % des cas.

D'où vient, s'il en est ainsi, que la famille ait si mauvaise presse et que beaucoup en aient déjà prononcé l'oraison funèbre ?

Laurent  
LAPLANTE

D'un certain nombre de situations tragiques ou simplement malheureuses dont sont victimes 3, 5 ou 8 % des jeunes. C'est, bien sûr, infiniment trop et nul ne songerait à pavoiser tant que même la plus infirmes minorité d'enfants ou d'adolescents auront à déplorer l'absence, l'indifférence ou, pire, la brutalité des parents.

À cet égard, la campagne conduite par le coroner Bouliane au sujet des autobus d'écoliers nous a tous et toutes sensibilisés au prix qu'il convient d'attacher à chaque vie. Oui, indubitablement, trop d'enfants sont privés de la famille dont ils ont besoin. Cela dit, en faisant le bilan de la famille, il ne faudrait quand même pas, à partir de situations horribles, condamner tous les parents comme inaptes, distraits, brutaux. On parle là d'une exception.

D'autre part, sans que je puisse dire quoi que ce soit de scientifique à ce propos, j'ai tout de même le sentiment que beaucoup des nouvelles familles, qu'elles soient reconstruites de toutes pièces sur les ruines d'anciens couples ou qu'elles se soient tout simplement développées au fil des jours sans l'aval du clergé ou de la mairie, entourent les enfants qu'elles prennent en charge librement d'une attention et d'une tendresse émouvantes.

Très souvent, en effet, les enfants reçoivent du père ou de la mère auquel ils ne

doivent pas la vie une pleine mesure d'affection et de respect. Dans nombre de cas, le dialogue, après une période de gêne ou de flottement, se noue et s'intensifie entre l'enfant et ce nouveau parent qui entre sur la pointe des pieds dans l'intimité de la famille. Ceux et celles qui ont vécu l'expérience savent quel incroyable nombre d'heures le nouveau couple a consacré à s'interroger sur la meilleure façon de s'aimer sans blesser les enfants.

J'ai peine à croire que cette délicatesse dépensée par un homme et une femme à chercher ensemble le mieux-être des enfants puisse préparer à ces mêmes enfants un foyer froid ou malsain. Bref, beaucoup des couples nés d'un ou de plusieurs échecs matrimoniaux me paraissent dédier un amour rassurant aux enfants issus des mariages précédents.

Pour ces motifs, la famille ne me paraît pas mériter la méfiance de nos sociétés et l'attention de nos gouvernements. Quand, en effet, la famille poursuit sur sa lancée, elle accorde presque à tout coup à ses enfants ce dont ils ont besoin. Si, d'autre part, la famille adopte l'un ou l'autre des nouveaux modèles d'union, on peut observer et admirer dans la grande majorité des situations la réflexion chaleureuse, lucide, explicite que mènent au sujet des enfants ceux et celles qui ne les ont pas engendrés ensemble. Dans ces contextes de deuxième ou de troisième aménagement familial, une générosité peut-être un peu nerveuse prend le relais. Ces familles aussi méritent le respect.

N'oublions quand même pas ceci au sujet des nouvelles familles : ce n'est pas à elles qu'on doit les terribles verdicts de Mauriac ou de Gide.

## Votre Opinion

## De la démagogie

On s'est scandalisé récemment des propos de Mme Diane Jules. Il faut admettre qu'elle avait adopté un langage assez cru pour qualifier le comportement d'une catégorie de personnes âgées. Mais, il faut convenir aussi que les personnes âgées en général sont souvent sceptiques face aux nouvelles orientations.

Elles sont particulièrement sensibles à toute modification du système de sécurité sociale dont elles jouissent (rentes, assurance-maladie). Pour une majorité d'entre elles, c'est ce qui leur permet de vivre ou de subsister. Elles sont donc réticentes au changement et à tout ce qui est le moindre marginal.

Mais ce qui est beaucoup plus scandaleux dans cette affaire, c'est l'intervention des politiciens afin de récupérer cet incident à leur avantage. Le moindre incident fâcheux ou la moindre bavure envers les aînés est prétexte à crier au scandale et à se porter à la défense de ces opprimés. Les médias ne demandent pas mieux alors que d'emboîter le pas.

Les partis politiques en profitent durant les campagnes électorales (surtout ceux au pouvoir) pour insinuer que tout changement de gouvernement pourrait

remettre en cause les programmes de sécurité sociale en vigueur.

Peut-on imaginer sérieusement qu'un parti politique puisse être assez suicidaire pour supprimer ces programmes? Par ailleurs, il se trouve toujours quelque compère ou association de personnes âgées pour embarquer dans cette valse et souligner au passage l'ingratitude de la société envers les retraités qui ont tant fait pour leur patrie.

Ce scénario se répète souvent et tout le monde tombe dans le panneau. Il faudrait cesser à l'avenir cette mascarade et éviter que les personnes âgées deviennent les dindons de la farce.

Pierre Leclerc, retraité  
Sainte-Foy

## Être jeune et fumer

(Lettre à M. Alasdair McKichan, président du Conseil de commerce au détail)

Nous sommes un groupe d'étudiants de 16 ans en désaccord avec l'opinion émise par M. McKichan dans l'édition du 30 septembre 1992 dans laquelle il dit que les adolescents de 16 ans sont trop jeunes pour prendre par eux-mêmes la décision de fumer.

Nous, qui avons 16 ans, nous nous sentons assez informés et responsables pour prendre des

décisions nous-mêmes. Si on peut prendre la décision de prendre la pilule à 14 ans, pourquoi ne pourrions-nous pas décider de fumer à 16 ans?

Si on nous sait assez responsables pour posséder un compte bancaire personnel, pourquoi ne nous reconnait-on pas le droit de fumer? Si nous sommes assez responsables pour conduire une automobile dès l'âge de 16 ans, pourquoi ne pourrions-nous pas avoir le choix de fumer ou non?

Nous souhaitons que le gouvernement fédéral maintienne la loi telle qu'elle est actuellement.

Vous rendez-vous compte que vous risqueriez d'avoir une augmentation de vols de cigarettes?

Les étudiants et les étudiantes du Programme d'insertion sociale et professionnelle (ISP), école secondaire Pamphile-Lemay de Sainte-Croix, Lotbinière

## Violence à la télé

(Lettre à M. Laurent Laplante)

Pour donner suite à votre récente intervention traitant du ras-le-bol généralisé, devant la violence médiatisée et devant la perpétuelle dérobade à laquelle se livrent ceux à qui profite le vaste marché de la violence (ils sont nombreux), je me permets de porter à votre attention, de même qu'à celle de vos lecteurs, un article dont le contenu est en

mesure de clouer le bec, au moins sur un point, aux sus-nommés marchands de violence.

Cet article, paru dans le numéro de septembre du mensuel *Science et Vie*, en page 79, porte sur une étude du docteur Centerville, de l'université du Washington à Seattle. Fondée sur des observations recueillies au cours d'une quarantaine d'années, l'étude démontre clairement la corrélation existant entre violence télévisuelle et taux d'homicides.

Bien que, comme vous le souligniez dans votre commentaire, cette violence médiatisée ne représente qu'un des innombrables visages de la violence humaine, le contrôle, par des gens pacifiques, des médias de masse se révèle un pas important vers l'éradication de la violence dans nos sociétés.

Richard Turcotte  
Québec

## N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390, Saint-Vallier Est G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

# LE MONDE

## La CEI est menacée d'éclatement

MOSCOU (CP, AFP) — La Communauté des États indépendants pourrait éclater, aujourd'hui, lors d'une réunion au sommet à Bichkek, au Kirghizistan, en raison de divergences profondes au sujet des armes nucléaires, d'autres aspects de la politique militaire et la coopération économique.

Les présidents et premiers ministres des 10 républiques encore membres de la CEI seront confrontés à un ordre du jour le plus chargé depuis que la CEI a remplacé l'Union soviétique en décembre dernier.

« Sur ces questions, les décisions ne seront plus acceptées par tous les États », a déclaré le président russe Boris Eltsine à son arrivée à Bichkek. « Mais ce n'est pas une tragédie. Cela va renforcer le noyau de la communauté ».

Askar Akaïev, président du Kirghizistan, et Mircea Snegur, président de la Moldova, ont prédit, de leur côté, que la CEI se divise-

rait en un « noyau » d'États aux liens étroits alors que d'autres républiques se limiteraient à conserver des liens tenus avec la communauté. D'autres pensent que la CEI va tout simplement disparaître.

En décembre dernier, 11 des 15 anciennes républiques de l'ancienne Union soviétique (Russie, Kazakhstan, Ukraine, Belarus, Moldova, Arménie, Azerbaïdjan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Turkménistan et Tadjikistan) avaient mis sur pied la CEI. Les quatre autres républiques (Géorgie, Estonie, Lettonie et Lituanie) avaient opté pour l'indépendance.

Le nombre des États membres a été réduit à 10, mercredi, quand

le Parlement de l'Azerbaïdjan, par un vote de 43 voix contre une, a décidé de se retirer de la communauté.

### Divergences de vue

L'agence russe Interfax a rapporté que le maréchal Evgueny Chapochnikov, commandant en chef des forces de la CEI, et Pavel Gratchev, ministre russe de la Défense, ont déclaré que l'Ukraine refusait de signer un accord sur le transfert à la Russie des missiles stratégiques nucléaires ou sur toute autre question militaire.

L'agence ITAR-TASS a indiqué que le maréchal Chapochnikov entendait exiger aujourd'hui, au sommet de Bichkek, que toutes les armes nucléaires de l'ex-URSS soient placées sous contrôle russe.

Le gouvernement ukrainien, déjà critiqué par l'opposition nationaliste pour l'adhésion à la CEI, serait obligé de rejeter un tel ultimatum. Des experts craignent que

l'Ukraine ne voit là une prétexte en or pour quitter la CEI.

Le sommet sera aussi dominé par les questions économiques, y compris la création d'un espace économique unifié.

Les points chauds de l'ex-URSS, notamment les guerres du Caucase (Nagorny-Karabakh et Abkhazie), ne figurent même pas à l'ordre du jour officiel du sommet.

Selon ITAR-TASS, le principal point de l'ordre du jour est la question de la création d'un Conseil économique consultatif de la CEI. Ce conseil, préconisé par le président du Kazakhstan Noursoultan Nazarbaïev, serait chargé de coordonner les politiques économiques des membres de la CEI dans plusieurs domaines, notamment la monnaie, la fiscalité et le marché du travail, a indiqué ITAR-TASS.

## Israël prêt à accepter certains Palestiniens aux multilatérales

JÉRUSALEM (Reuter, AP, AFP) — Israël a accepté hier, après une visite-surprise à Jérusalem du ministre égyptien des Affaires étrangères, que les Palestiniens vivant en dehors des territoires occupés participent à l'ensemble des cinq commissions de pourparlers multilatéraux sur le Moyen-Orient.

Le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Peres, a annoncé cette concession à l'issue de la visite de son homologue égyptien, Amr Moussa.

Jusqu'ici, l'État hébreu avait boycotté les commissions sur les réfugiés et sur le développement économique parce que des « Palestiniens de l'extérieur » y participaient.

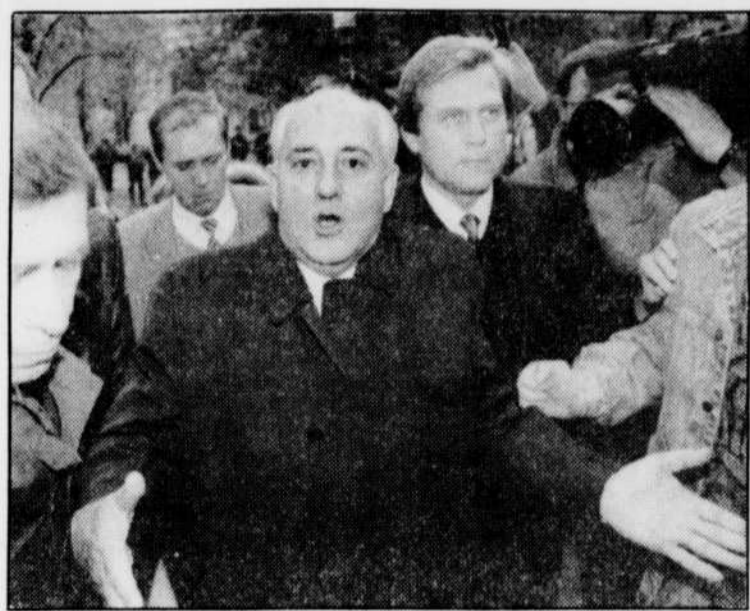
« Nous sommes d'accord pour que les Palestiniens participent aux cinq commissions, y compris des Palestiniens de l'extérieur à condition qu'ils ne soient pas membres du Conseil national pa-

lestinien (Le Parlement de l'OLP) et qu'ils ne viennent pas de Jérusalem-Est », a précisé Peres.

Le chef de la diplomatie égyptienne, lors de sa visite, a apporté son soutien à la demande syrienne de retrait israélien total des territoires arabes occupés.

La visite d'Amr Moussa était la deuxième d'un ministre égyptien des Affaires étrangères en Israël depuis 1982 et la première depuis 1987. L'Égypte est le seul pays arabe qui ait signé un traité de paix avec Israël.

Moussa, cité par la radio, a fait savoir qu'il informerait les Palestiniens de la position israélienne.



## Gorbatchev n'en revient pas

L'ancien président soviétique Mikhaïl Gorbatchev a été tout surpris, hier matin, de voir des policiers armés de matraques qui bloquaient les entrées de l'édifice où sont logés les bureaux de la Fondation Gorbatchev. « La police a bloqué l'immeuble comme s'il s'agissait d'un nid d'espions », a dit l'ex-président soviétique aux journalistes. La police est intervenue quelques heures après que le président Boris Eltsine eut ordonné la réquisition du bâtiment. L'ex-président a dit que les policiers avaient refoulé ses employés, saisi placards et comptes. « Ils trouveront des pièces d'or, des millions de dollars et des stocks d'armes », a-t-il dit sur un ton sarcastique.

## Mort de Willy Brandt

BONN (Reuter, AFP) — L'ancien chancelier allemand Willy Brandt est décédé à l'âge de 78 ans, ont annoncé la nuit dernière des responsables de son Parti social-démocrate (SPD).

Willy Brandt, qui avait reçu le Prix Nobel de la Paix en 1971 pour sa politique de rapprochement avec l'est, souffrait d'un cancer.

De son vrai nom Herbert Ernst Frahm, Willy Brandt, fils illégitime d'une vendeuse d'épicerie, était né le 18 décembre 1913 à Luebeck, dans le nord de l'Allemagne.

Lorsqu'Hitler prend le pouvoir en 1933, il émigre en Norvège, où il prend la nationalité norvégienne, puis en Suède. Pendant la guerre, il se bat contre les Nazis sous l'uniforme norvégien.

Il rentre définitivement en Allemagne en 1947 et y fait officialiser son nom de guerre : Willy Brandt. Élu maire de Berlin-Ouest en 1957, il affronte à ce poste, le 13 août 1961, la construction du Mur autour de sa ville.

Le 22 octobre 1969, il est élu premier chancelier social-démocrate de l'après-guerre, et lance son « Ostpolitik », politique de rapprochement avec le bloc de l'Est. 1974 sera l'année de la chute : Guenter Guillaume, son plus proche conseiller, est arrêté pour espionnage au profit de la RDA. Willy Brandt remet sa démission.

Son dernier combat aura été pour l'unité allemande. En 1990, il sillonna la RDA, un pays où il est immensément populaire, pour ga-

gnier les Allemands de l'Est à la cause de la sociale-démocratie.

Willy Brandt a divorcé deux fois pour se remarier en décembre 1983 avec une journaliste de 36 ans, Brigitte Seebach. Il a eu un enfant, Ninja, de son premier mariage et trois fils de sa deuxième épouse -une Norvégienne-: Lars, Mathias et Peter.



Willy BRANDT



Monsieur Jean-Paul Lallier, Maire de Québec

Dans le cadre de son 125e anniversaire, la maison Laliberté fut honorée de recevoir monsieur Jean-Paul Lallier, Maire de Québec, qui a inauguré par sa signature, la plus grande carte de souhaits au monde.

Nous vous invitons à suivre son exemple et à venir signer la carte 125e anniversaire.

# laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC 525-4841

### Zone interdite en principe

NEW YORK (AP, AFP) — Le Conseil de sécurité de l'ONU adoptera en principe aujourd'hui une résolution interdisant les vols militaires dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine, visant à mettre fin aux bombardements de l'aviation serbe. Mais le conseil n'autorisera pas, pour le moment, des mesures pour imposer le respect de la zone d'exclusion, ont indiqué des diplomates. Selon le projet de résolution, la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) sera chargée de « contrôler » le respect de la zone d'exclusion aérienne.

### Un Américain meurt de la peste

ATLANTA, Georgie (AFP) — Pour la première fois en cinq ans, un Américain est mort de la peste, a indiqué hier le Centre de Contrôle des Maladies (CDC). La peste, provoquée par une infection bactérienne, est aisément soignable, mais le CDC estime que les médecins ont parfois tendance à croire qu'elle est éradiquée, ce qui n'est pas le cas. La victime, un homme de 31 ans originaire de Tucson (Arizona), a été infecté en respirant dans une pièce le même air qu'un chat infecté. Il n'a été hospitalisé que six jours après les premiers symptômes et est mort 24 heures après son admission.

### Le pape à Saint-Domingue

ROME (AP) — Près de trois mois après son opération d'une tumeur bénigne du côlon, le pape Jean Paul II a repris son bâton de pèlerin et se rend aujourd'hui en république dominicaine pour une visite de cinq jours. C'est la troisième fois que Jean Paul II se rend à Saint-Domingue. Il s'y était rendu en 1979 et 1984.

### Jagan redevient président

GEORGETOWN (AFP) — Le socialiste Cheddi Jagan, 74 ans, un des hommes politiques les plus connus et impétueux des Caraïbes, succédera officiellement aujourd'hui au centriste Hugh Desmond Hoyte à la présidence de la Guyane après des élections mouvementées (4 morts) mais « justes et libres » selon les observateurs étrangers. Le Parti progressiste-populaire (PPP) de l'ex-marxiste léniniste Jagan a obtenu la majorité absolue aux élections qui ont eu lieu lundi.

### Thatcher vole la vedette

BRIGHTON (AP) — Le premier ministre britannique John Major s'est fait voler la vedette, hier, au congrès du Parti conservateur, par Margaret Thatcher, ovationnée par les délégués. La veille, celle qui l'avait précédé au 10 Downing Street avait violemment critiqué sa politique, notamment européenne, dans une entrevue. Hier, c'est pendant deux minutes et demie que les membres du parti, réunis à Brighton, l'ont applaudie et acclamée à son arrivée, agitant des drapeaux britanniques et criant « Maggie reviens ».

### Mengele libéré par erreur

WASHINGTON (Reuter) — Josef Mengele, le « Boucher d'Auschwitz », a été aux mains de l'armée américaine durant 45 jours dans deux camps de prisonniers d'Allemagne en 1945, mais il a été relâché deux fois par erreur, selon un rapport du département de la Justice publié hier. Mengele a un moment utilisé un pseudonyme faisant de lui un soldat de l'armée allemande et les militaires américains ont ignoré sa véritable identité, dit le document de 197 pages établi par le Bureau des enquêtes spéciales sur le nazisme.

RÉSULTATS		GAGNANTS		LOTS	
6/6	3	3 583 605,90\$			
5/6+	14	94 606,50\$			
5/6	698	1 518,00\$			
4/6	37 406	54,30\$			
3/6	623 093	10,00\$			
8 17 25 26 38 42		Ventes totales: 33 468 611,00\$			
Numéro complémentaire: 14		Prochain gros lot (approx.): 2 700 000,00\$			
		Prochain tirage: 92-10-10			

Extra		Tirage du 92-10-07		Banco		Tirage du 92-10-08	
NUMÉROS	LOTS	5	10	11	13	16	
049069	100 000 \$	17	19	23	25	29	
49069	1 000 \$	30	32	34	37	38	
9069	250 \$	41	48	56	62	69	
069	50 \$						
69	10 \$						
9	2 \$						
Prochain tirage: 92-10-09							

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**SOCIÉTÉ CANINE de QUÉBEC inc.**

## 70 RACES

### EXPOSITION CANINE

championnat toutes races et obéissance

Les 10, 11 et 12 octobre

PAVILLON DE LA JEUNESSE ET DES CONGRÈS

PARC EXPO-QUÉBEC

**SAMEDI, DIMANCHE ET LUNDI**

de 10h à 17h

**OBÉISSANCE ET CONFORMATION**

jugements à tous les jours

ENTRÉE: Enfants 7-12 ans ..... 3\$  
Adultes ..... 5\$ Plus de 65 ans ..... 3\$  
Enfants moins de 7 ans ..... gratuit

Seuls les chiens déjà inscrits seront admis.

Rabais de 2\$ en présentant votre coupon de stationnement, en collaboration avec Pedigree

En collaboration avec **CRC**

**Renseignements: 661-9131**

Conseils sur: achat, nutrition, entretien, santé

**GUARANA™**

ÉNERGIE UNIQUE POUR TOUTES GÉNÉRATIONS

Un aliment énergisant, antifatigue, antistress et modérateur d'appétit. Une importante contribution de la flore amazonienne au bien-être de l'humanité.

Disponible dans les marchés d'alimentation METRO.

Pour plus d'information, contactez

Biomonde Canada Inc. au (418) 833-9968

LES LETTRES DE

# CHOI

Écoutez CHOI 98.1 FM de 7h à 8h, de midi à 13h et de 16h à 17h. Si cette lettre est mentionnée, vous aurez 98 secondes pour appeler aux studios et donner le numéro de cette page.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant.

# 73999515

Sinon, composez sans frais, le 1-800-563-8688

Plus de **3 500 points** offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

**CLUB Multi points**

## Reddition imminente d'Escobar

BOGOTA (AFP, AP) - Trois des plus proches lieutenants de Pablo Escobar, dont son frère Roberto, se sont rendus hier aux autorités, ce qui porte à croire à une reddition imminente du baron de la drogue de Medellín.

Roberto Escobar ainsi que ses deux plus fidèles gardes du corps de Pablo Escobar, John Jairo Velasquez Vasquez se sont livrés hier matin aux autorités.

Les trois hommes ont été enfermés à la prison spéciale d'Itagui (à 20 km au sud-ouest de Medellín).

Roberto Escobar et les deux gardes du corps s'étaient échappés le 22 juillet dernier de la prison d'Envigado en compagnie de Pablo Escobar et de cinq autres trafiquants de drogue.

Après sa reddition, Roberto Escobar a remis aux autorités un message de son frère adressé au président colombien César Gaviria indiquant que le principal Pablo Escobar allait se rendre prochainement.

Lors de la première reddition de Pablo Escobar, son frère et ses deux frères gardes du corps, s'étaient également rendus afin de protéger leur « patron » à l'intérieur de la prison.

Après son évasion, le chef du cartel de Medellín avait indiqué qu'il accepterait de se soumettre une nouvelle fois à condition d'être détenu dans une prison de la province d'Antioquia et d'avoir des garanties « publiques et écrites » qu'il ne serait jamais transféré.

## L'Allemagne s'attaque aux extrémistes

BONN (AP) — Le gouvernement allemand a proposé hier un ensemble de mesures pour lutter plus efficacement contre les militants néo-nazis au moment où l'Allemagne enregistre plus de 1300 agressions à caractère raciste cette année.

Le ministre allemand de l'Intérieur Rudolf Seiters a annoncé au Bundestag que le gouvernement a décidé l'interdiction de certains groupes d'extrémistes ainsi que l'intensification de la surveillance de militants d'extrême-droite par les services de la sécurité intérieure. Le ministre a également demandé aux 16 Laenders de créer des unités « d'action rapide » de la police.

Seiters a, en outre, demandé aux députés allemands d'adopter une loi plus répressive contre les auteurs de troubles à l'ordre public.

Lors de cette réunion extraordinaire du Bundestag, tous les partis politiques sont convenus de la nécessité de mesures urgentes. Les députés ont adopté une résolution condamnant la violence « comme une attaque contre la paix et la liberté dans le pays » et appelant les citoyens allemands à lutter contre la xénophobie.

## Guerre du Golfe: mort de plus de 200 000 Irakiens

BOSTON (AP) — Le nombre d'Irakiens morts pendant et après la guerre du Golfe est plus élevé que prévu initialement par le Bureau américain du recensement, a dit une démographe américaine.

Plus de 205 000 Irakiens ont été tués dans les combats qui ont duré 43 jours ou sont morts des suites des bombardements de l'aviation alliée, a déclaré Beth Osborne Daponte lors d'un séminaire au Massachusetts Institute of Technology (MIT).

Selon elle, environ 56 000 militaires et 35 000 civils ont trouvé la mort dans les combats. Les décès liés aux conséquences de la guerre, essentiellement en raison de mauvaises conditions d'hygiène, atteindraient 111 000.

Le Bureau américain du recensement parle, lui, de 145 000 morts dont 70 000 en raison des conditions de vie difficiles et des pénuries consécutives à la guerre.

## Augmentation de la menace nucléaire en Asie

LONDRES (AFP, Reuter) — Le continent asiatique compte désormais deux pays disposant de l'arme nucléaire, la Chine et le Kazakhstan, et deux pays en mesure de l'avoir, l'Inde et le Pakistan, souligne l'Institut international d'études stratégiques (IISS) dans son dernier bilan annuel.

De plus, l'Iran a un programme nucléaire qui pourrait avoir comme but de produire des armes nucléaires, peut-être avec l'aide de la Chine.

Selon le bilan 1992-1993 sur

l'état des forces militaires dans le monde, publié hier à Londres, la Corée du Nord est également « soupçonnée » de développer un programme nucléaire autonome.

Pour la seconde année consécutive, rappelle l'Institut, le

président George Bush n'a pu assurer au Congrès que le Pakistan n'était pas déjà doté d'un armement nucléaire opérationnel.

Le Pakistan et l'Inde ont continué leur course aux armements conventionnels, souligne le rapport.

### La menace iranienne

Dans un communiqué accompagnant le rapport, l'IISS dit que les renseignements sur l'Iran sont parvenus tard tard pour être inclus dans son bilan annuel.

Le communiqué rappelle qu'avec l'aide de la Chine l'Iran construit un réacteur nucléaire à Qazvin, dans le nord du pays.

Andrew Duncan, directeur adjoint de l'IISS, a dit en conférence que l'Iran avait les ressources financières pour avoir un programme nucléaire, mais il a ajouté que le régime de Téhéran ne pourrait pas posséder des bombes atomiques avant des années.

« Le monde aura des années

pour faire pression sur l'Iran pour obtenir l'arrêt de son programme nucléaire », a-t-il dit.

Par ailleurs, Duncan a fait fi de rapports de presse voulant que l'Iran ait obtenu des armes nucléaires de l'une des républiques de l'ex-URSS.

D'autre part, les 12 derniers mois ont été marqués par des événements « on ne peut plus encourageants » pour le processus de désarmement, estime l'IISS dans son rapport.

# AUBAINES-MYSTÈRE

LES VENDREDI, SAMEDI ET LUNDI, 9, 10 ET 12 OCTOBRE

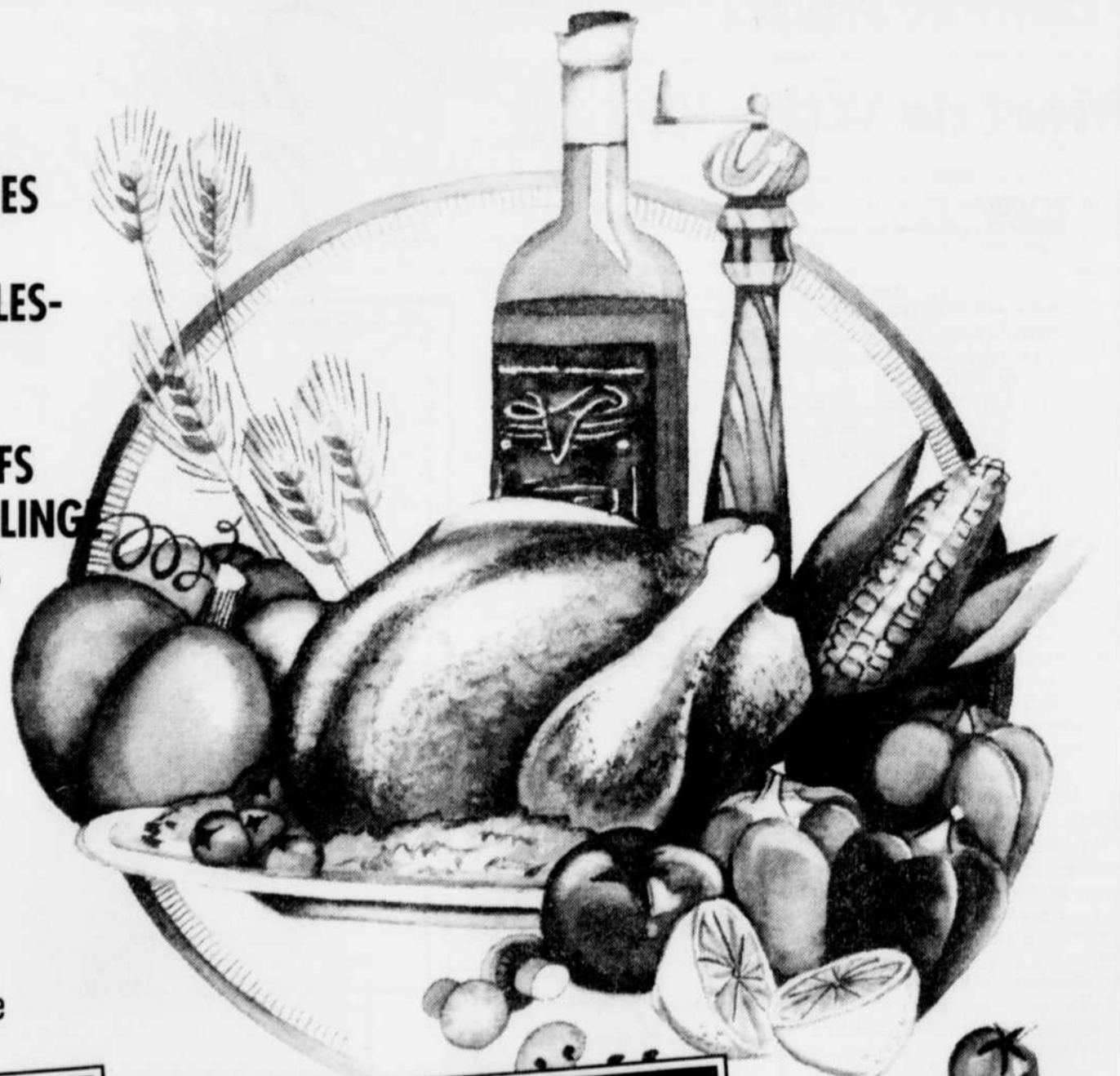
C'EST PAS DE LA TARTE DE RATER UN SI BEAU MORCEAU!

# 10% À 25% DE RABAIS

SUR LE PRIX DE PRESQUE TOUS\*  
LES ARTICLES À PRIX ORDINAIRE, À PRIX  
DE SOLDE OU À PRIX DE LIQUIDATION

- ★ MODE POUR FEMME
- ★ MODE POUR HOMME
- ★ MODE POUR ENFANT
- ★ BAGAGES ★ ACCESSOIRES  
MODE ET CHAUSSURES
- ★ BIJOUX MODE ★ ARTICLES-  
CADEAUX ET VERRERIE
- ★ ARTICLES MÉNAGERS
- ★ ACCESSOIRES DÉCORATIFS
- ★ LAMPES ★ RIDEAUX ★ LING  
DE MAISON ★ MEUBLES
- ★ COUVRE-PLANCHERS
- ★ JOUETS ★ PAPETERIE
- ★ FIL À TRICOTER
- ★ APPAREILS PHOTO
- ★ MACHINES À ÉCRIRE
- ★ ARTICLES DE SPORT
- ★ ET AUTRES...

\* La liste complète des exceptions sera affichée en magasin.



AYEZ L'OEIL SUR NOS AUBAINES  
À DÉCOUVERT  
**25% À 50%  
DE RABAIS**

Sur le prix ordinaire des montres, horloges,  
bijoux en or, en argent de luxe,  
bijoux de luxe et coffrets à bijoux.

UN  
**10%  
DE RABAIS  
SPÉCIAL**

Sur le prix ordinaire : gros électroménagers, la vaisselle en porcelaine fine à bas prix au quotidien, caméscope, téléviseurs, magnétoscopes et accessoires vidéo, radios, chaînes stéréo, accessoires audio, téléphones, répondeurs téléphoniques, ordinateurs, télécopieurs et imprimantes.

ON SE REGALE À NOS RESTOS LIBRE-SERVICE:  
Délicieux petit déjeuner servi le samedi 10 octobre jusqu'à 10 h 30:  
• Deux oeufs, bacon ou saucisses, croissant, thé ou café pour seulement 2,49\$.  
A l'heure du lunch:  
• Notre fameux rosbif servi avec pommes de terre et légumes, à un prix alléchant: 3,49\$ la portion courante et 4,49\$ la portion «bonne fourchette».  
Durant toute la journée:  
• Sur présentation de la carte Aubaines-mystère et à l'achat d'un dessert à prix courant, obtenez un café, un thé ou une boisson gazeuse de format courant. Une seule boisson par personne.

ON PEUT PAS DEMANDER MIEUX!

# LA BAIE



Compagnie de la Baie d'Hudson